



VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Bulletin communal

# *Vivre ici*



*Vue sur le Teysachaux, 18 mai 2016*

Administration communale  
Avenue de la Gare 33  
1618 Châtel-St-Denis  
[www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch)

Juin 2016  
Edition n° 69

## Message du Syndic

### **Un été en culottes courtes...**

« Chère citoyenne, cher citoyen,

*Votre bulletin communal s'est paré de soleil pour son édition estivale. Vous aurez donc tout loisir de parcourir les articles et découvrir les annonces des sociétés locales durant vos grandes vacances.*

*Du côté communal, ce n'est pas encore l'heure du repos : la nouvelle équipe du Conseil communal a pris ses fonctions le 16 avril dernier. Même si six Conseillers communaux ont rempli pour un nouveau mandat, la majorité des dicastères a été réattribuée au sein de l'exécutif (le détail est expliqué en page 3 du bulletin).*

*Le Conseil entame alors cette législature sur les chapeaux de roue, puisque le complément du PAL, lié aux compensations de terrains, a été mis à l'enquête. De même, le projet du déplacement de la gare, accompagné des nouveaux tracés ferroviaire et routier, est également en phase de fin d'enquête tant à la Confédération qu'à la Commune.*

*Parallèlement, la planification financière 2016-2020 est en préparation, tout comme le projet de la nouvelle école « Les Pléiades » pour laquelle un crédit d'étude sera demandé lors du Conseil général de juillet.*

*En dehors des affaires communales, des événements sportifs majeurs vont marquer notre été : l'Euro Foot en France, en juin, et les Jeux Olympiques à Rio, en août, envahiront nos écrans et seront omniprésents dans les médias.*

*Toujours dans le domaine sportif, c'est surtout la lutte suisse qui sera omniprésente dans le Canton de Fribourg cette année : à Châtel-St-Denis, nous débiterons la période estivale avec la Fête cantonale des actifs, du 24 au 26 juin. La Commune se réjouit d'accueillir ces athlètes qui vont combattre sur le site du Lussy et faire la part belle à notre sport national qu'est la lutte à la culotte. Elle sera, dès lors, un avant-goût de la Fête fédérale qui se tiendra à Estavayer-le-Lac à la fin du mois d'août.*

*Je vous souhaite d'ores et déjà un bel été, ainsi qu'une bonne lecture de votre Vivre Ici ».*

*Damien Colliard, Syndic*



Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter l'édition n°69 du Vivre Ici.

Il profite de l'occasion pour souhaiter à tous les habitants châtelois  
un bel été et de merveilleuses vacances.

*Bonne lecture !*



## Sommaire



- Partie bleue : Informations des services communaux et cantonaux
- Partie verte : Informations pratiques
- Partie jaune : Sociétés culturelles
- Partie rouge : Sociétés sportives

## Personnel communal

### Arrivées :

- ✿ M. Yannic Collaud a rejoint le Service des forêts le 01.01.2016 en tant que forestier-bûcheron.
- ✿ M. Jean-Marie Pilloud a quant à lui intégré l'équipe de la voirie depuis le 01.02.2016.
- ✿ M. Bertrand Vienne a débuté son activité de Chef du Service des bâtiments, le 01.05.2016, suite au départ à la retraite de l'ancien titulaire M. Emile Pilloud.
- ✿ M. Romain Vez a quant à lui été engagé suite au départ à la retraite de M. Gérard Genoud, dès le 01.07.2016, au Service de la voirie. M. Vez a également assumé plusieurs remplacements au Service des bâtiments.
- ✿ Mmes Monica Andrade Paiva et Gaëlle Tosetti ont été engagées en qualité de patrouilleuses scolaires remplaçantes depuis le 01.01.2016.

### Départs :

- ✿ Le 31.12.2015, Mme Sandra Rogivue a terminé son activité au sein du service de conciergerie.
- ✿ M. Emile Pilloud, Chef du Service des bâtiments, a fait valoir son droit à la retraite et terminera officiellement son mandat le 30.06.2016.
- ✿ Le 30.06.2016, M. Gérard Genoud sera également retraité du Service de la voirie.
- ✿ Mlles Romane Golay, Julie Pellissier et Laura Meyer ont cessé leur activité d'auxiliaire à la patinoire, depuis le 13.03.2016.

### Anniversaires de service :

- ✿ Le 01.01.2016, Mme Véronique Genoud a fêté ses 15 ans de services au sein du Service des finances.
- ✿ Le 01.02.2016, M. Patrick Genoud a fêté ses 10 ans de services au sein du Service technique.
- ✿ Le 01.06.2016, M. Hugues Jaccottet a fêté ses 15 ans de services au Service de la voirie.
- ✿ Le 01.06.2016, M. Emile Pilloud a fêté ses 15 ans de services en qualité de Chef du Service des bâtiments.
- ✿ Le 01.06.2016, M. Jean-Martin Ulrich a fêté ses 10 ans de services au sein du Service de la voirie.

### Evénement :

- ✿ Le 18 mars dernier, M. Jean-Luc Demierre, employé à la voirie, s'est uni à Mme Lucie Gachet. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



*GENOUD Gérard & PILLOUD Emile – Nouveaux retraités*

M. Gérard Genoud est entré en fonction au service de la Commune de Châtel-St-Denis le 1<sup>er</sup> août 1973. Après 43 ans de bons et loyaux services pour sa commune d'origine, M. Genoud, que l'on surnomme aussi Jo de la Frasse, a fait valoir son droit à la retraite.

Occupé principalement aux travaux d'entretien de la ville, qui n'a sans cesse augmenté en 40 ans, de déneigement, aux améliorations des alpages communaux et bien d'autres encore, Gérard avait grand plaisir à travailler à l'extérieur. De nature très serviable, ce personnage plutôt timide n'a jamais refusé un quelconque travail. Il était toujours disponible pour donner un petit coup de main ici ou là.

*Le Conseil communal ainsi que toute l'équipe de la voirie et de la Commune lui souhaitent une retraite bien méritée, lui permettant de passer du temps en pleine nature, dans les environs de son chalet, lieu où il se sent bien.*

M. Emile Pilloud, plus connu sous le nom de Milon, a quant à lui décidé de prendre une retraite bien méritée après 15 ans de services en tant que Chef du Service des bâtiments.

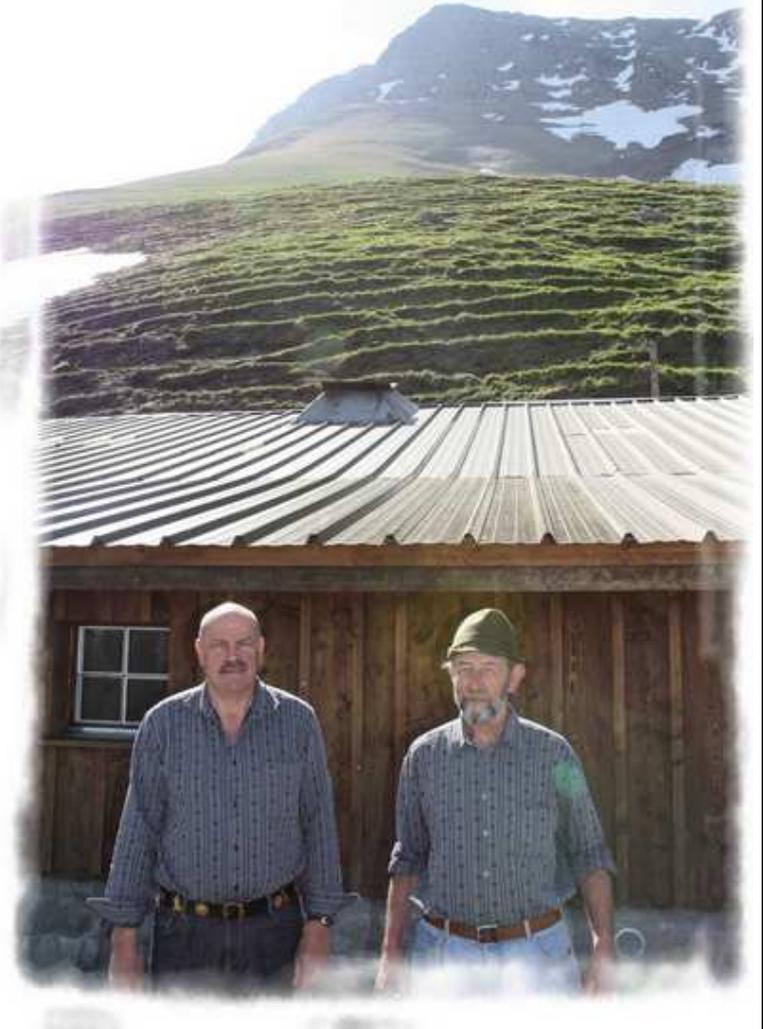
Au moment de quitter son précédent employeur, en 2001, Emile n'a pas hésité à relever les défis majeurs qui l'attendaient.

Rapidement, avec l'évolution de Châtel-St-Denis, il s'est vu attribuer la responsabilité de nombreux bâtiments communaux et non des moindres : la piscine communale, les différents bâtiments scolaires, l'Univers@lle, la salle triple récemment et bien d'autres encore.

Grâce à son charisme et à une façon de travailler si minutieuse, la Commune a la grande chance d'avoir des bâtiments communaux en très bon état. Ceci permet de mener à bien la planification des locaux et des bâtiments communaux.

*Le Conseil communal et le personnel lui souhaitent une retraite à son image, remplie de merveilleux moments, lui permettant de s'adonner à ses loisirs en pleine nature et entouré de sa famille.*

*Belle retraite à tous les deux et bonne suite !*





## Commune de Châtel-St-Denis – Législature 2016-2021

Depuis le 16 avril 2016, les autorités communales ont un nouveau visage. Suite à la séance constitutive du Conseil communal, la répartition des dicastères est la suivante :



*Au premier plan : Della Marianna Gabriele, Wittenwiler Anne-Lise, Ducrot Charles et Genoud Christine  
Au second plan : Bavaud Thierry, Allaman Jérôme, Grumser Steve, Maillard Daniel et Colliard Damien*

- Colliard Damien, Syndic : Administration, Personnel, Population, Sécurité publique, Affaires religieuses
- Ducrot Charles, Vice-syndic : Finances
- Grumser Steve, Conseiller communal : Bâtiments, Affaires militaires, Protection de la population
- Bavaud Thierry, Conseiller communal : Energie, Environnement, Aménagement du territoire
- Wittenwiler Anne-Lise, Conseillère communale : Affaires sociales, Santé
- Allaman Jérôme, Conseiller communal : Economie/industrie/artisanat et commerce, Tourisme, Constructions
- Maillard Daniel, Conseiller communal : Travaux/routes/transports et télécommunication, Gestion des déchets, Service du feu
- Della Marianna Gabriele, Conseiller communal : Agriculture, Economie alpestre, Forêts, Chasse et pêche
- Genoud Christine, Conseillère communale : Formation, Culture, Sports et loisirs

Le Conseil général est quant à lui présidé cette année par Mme Carine Meyer, du groupe UO+PS. C'est M. Rodolphe Genoud, du parti UDC-PAI, qui la seconde au poste de Vice-président.

La répartition dans les différentes commissions, pour le Conseil communal et le Conseil général, est disponible sur le site Internet [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), rubrique « Vie politique ».

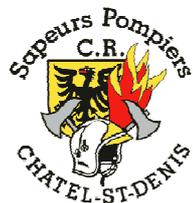
## Commune de Châtel-St-Denis – Comptes 2015

Les comptes 2015 de la Commune de Châtel-St-Denis ont été approuvés par le Conseil général en date du 14 avril 2016. Les informations sont consultables sur le site : [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), sous la rubrique « Administration » puis « Comptes et rapports ». Vous avez également la possibilité de demander les informations directement auprès du Service des finances.

Le Service des finances et le Conseil communal encouragent la population à en prendre connaissance.



### Service du feu – Recrutement 2017



**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**



**Ne tardez pas, et inscrivez-vous dans le cadre** du corps des sapeurs-pompiers intercommunal et centre de renfort (CSPI CR) Châtel-St-Denis / Remaufens, jusqu'au **31 août 2016**.

Les conditions de participation sont simples : être né(e) jusqu'au 31.12.1998, avoir envie d'apprendre le métier de sapeur-pompier et être prêt à passer des moments inoubliables.

- Mme Jael Bosson, Service technique communal, au 021 948 22 13
- Major Julien Rey, Commandant du feu, au 079 557 04 31

### Service des eaux – Devoir d'information sur l'eau distribuée en 2015

(selon l'art. 5 ordonnance du DFI sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23.11.2005)

Service des eaux  
Châtel-St-Denis

669'524 m<sup>3</sup> d'eau captés aux 5 sources et captages communaux ont été distribués dans les 64 km de réseau d'eau communal en 2015.

**Qualité de l'eau**  
Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

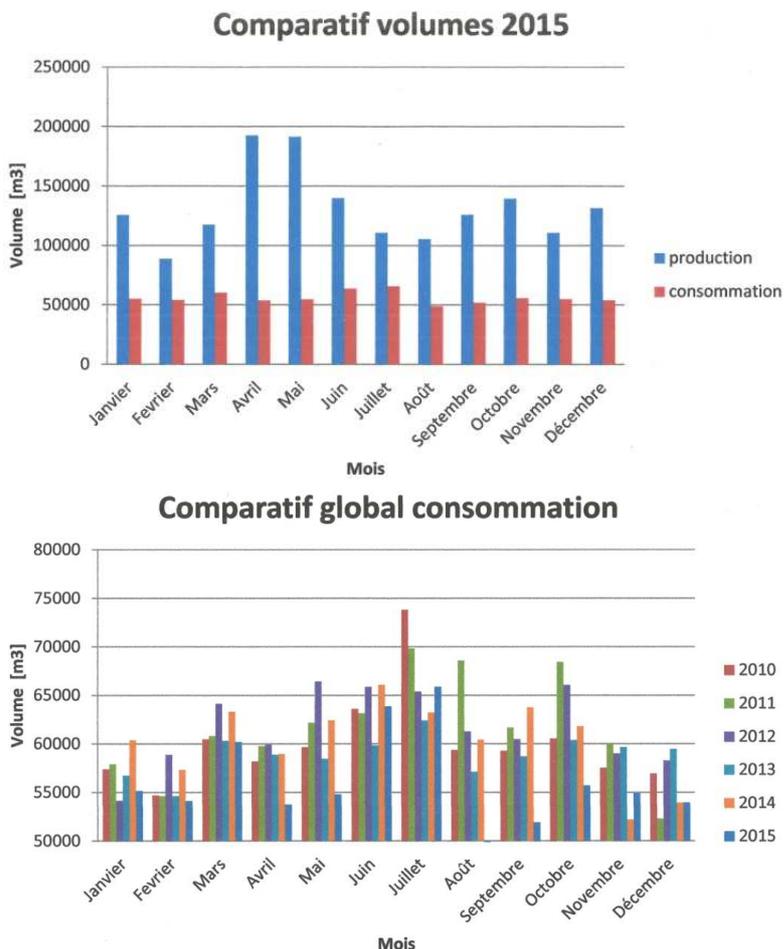
Traitement : Ultraviolet à chaque source  
Nitrate : 3 à 6 mg/l. (norme < 40)  
Dureté totale : 14 à 25° français  
Bactériologie : Dans les normes  
Provenance : Eau de sources

**Capacité des réservoirs**

Mormotey	400 m <sup>3</sup>
Borbuintze	600 m <sup>3</sup>
Rosalys	600 m <sup>3</sup>
Maudens	1'000 m <sup>3</sup>
Le Scé	750 m <sup>3</sup>

**Renseignements complémentaires**

Genoud Pascal	Colliard Jean-Marc
Ingénieur de Ville	Chef du Service eaux
021 948 22 08	079 342 39 74





## La Commune de Châtel-St-Denis raccordée à la fibre optique dès 2017 Information aux propriétaires de bâtiments

Dans le courant de l'année 2017, une partie de la ville de Châtel-St-Denis et du village des Paccots sera raccordée au réseau de fibre optique mis en place par ftth fr SA (une co-entreprise de l'Etat de Fribourg et des distributeurs d'électricité) en coopération avec Swisscom. Grâce à ce réseau, les habitants auront accès à une large palette de services multimédia, comme la TV numérique en haute définition, l'accès à Internet à très haut débit et la téléphonie fixe, offerts par plusieurs fournisseurs de service.

Les propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre de construction (quartiers de Fruence et les Granges ainsi qu'une partie des Paccots) vont recevoir (ou ont déjà reçu pour certains) un courrier contenant un contrat de raccordement de la société ftth fr SA. Si vous acceptez ce raccordement, vous devez retourner le contrat signé. Par la suite, une visite technique permettra de définir comment sera réalisé le raccordement de l'immeuble. Afin d'éviter des nuisances et des frais inutiles, le réseau sera construit en utilisant, dans toute la mesure du possible, les canalisations existantes du réseau électrique. La planification va démarrer immédiatement et les travaux de construction auront lieu dès le printemps 2017.

Nous vous informons que le raccordement de vos immeubles à la fibre optique est entièrement gratuit. L'installation de la première prise dans chaque appartement est également gratuite, pour autant que les tubes existants soient utilisables. **Cette offre intéressante n'est cependant valable que durant la période de construction du réseau dans votre quartier.** Le financement du réseau est assuré par les fournisseurs de services, qui loueront les fibres à ftth fr, afin de distribuer leurs produits aux clients finaux. Nous vous précisons que **le raccordement d'un immeuble n'implique aucune obligation de s'abonner à un service.**

La construction d'une telle infrastructure dans tout le canton de Fribourg étant un travail de longue haleine, il n'est pas possible de raccorder la totalité de la Commune de Châtel-St-Denis en 2017. La construction du réseau se poursuivra durant les prochaines années. En outre, dans un premier temps, seuls les bâtiments situés dans les zones à bâtir seront équipés.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.ftth-fr.ch](http://www.ftth-fr.ch)



## Office de l'état civil du canton de Fribourg – Regroupement des offices

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les offices de l'état civil du canton de Fribourg ne forment plus qu'un arrondissement unique sous l'appellation d' « Office de l'état civil du canton de Fribourg ». L'arrondissement unique se compose de 7 sites répartis sur le territoire cantonal, soit un par district, et de son siège à Fribourg.

En conséquence, il n'y a plus qu'un seul point d'entrée à l'état civil pour tout ce qui est du courrier, des téléphones, des fax et des courriels. Dès lors, nous remercions la population d'utiliser les nouvelles coordonnées mentionnées ci-dessous, pour toutes les demandes et envois de documents concernant l'état civil du canton de Fribourg.

Office de l'état civil du canton de Fribourg  
Rue de l'Abbé-Bovet 14  
Case postale 503  
1701 Fribourg  
Tél 026/305 14 17 Fax 026/305 14 22  
[office.etatcivil@fr.ch](mailto:office.etatcivil@fr.ch)

Le site [www.fr.ch/commander](http://www.fr.ch/commander) permet de commander et de payer différents documents d'état civil sans passer dans les locaux de l'état civil. Le paiement se fait par carte de crédit, selon un système sécurisé, et l'acte est ensuite envoyé par courrier.

L'Office de l'état civil encourage vivement la population à utiliser ce moyen.



## Châtel-St-Denis : Cité de l'énergie

La Commune de Châtel-St-Denis poursuit ses efforts en matière d'économie d'énergie. Grâce à son responsable énergie, M. Julien Rey, ainsi qu'au Conseiller communal en charge du dicastère jusqu'ici, M. François Pilloud, en collaboration avec les services communaux, la Commune s'est vue renouveler son label.

En effet, lors de la séance du 15 mars 2016, la Commission du label de l'Association Cité de l'énergie a décidé d'attribuer de nouveau le label Cité de l'énergie à la Commune de Châtel-St-Denis.

L'évaluation se fonde sur les statuts et le règlement de l'Association Cité de l'énergie, ainsi que sur les différents documents d'engagement pour la politique énergétique :

- Demande d'attribution du Label
- Décisions de l'organe responsable
- Portrait / données générales
- Inventaire accompagné des documents justificatifs
- Programme de politique énergétique
- Rapport d'audit
- Prise de position positive du service cantonal de l'énergie
- Membre de l'Association Cité de l'énergie

La Commune a donc reçu le label Cité de l'énergie avec l'évaluation suivante :

- Sur un total maximum de 441 points, 284.8 points, soit 64.6 %, ont été obtenus.

La remise officielle du label sera organisée prochainement dans la Commune et sera associée à un autre événement.



## Jardin potager

Vous êtes intéressé/e à cultiver un jardin potager ?

Il arrive que des propriétaires s'annoncent à la Commune pour mettre à disposition leur jardin privé.

Actuellement, une personne des Paccots possède un jardin qu'elle met volontiers à disposition d'un tiers. En cas d'intérêt, vous pouvez sans autre la contacter au 079 310 93 12 pour obtenir des compléments d'informations.

## Société des Laiteries Châteloises Réunies - Congélateur collectif

La société des Laiteries Châteloises Réunies met à la disposition de la population châteloise et des environs un **congélateur collectif** dans le bâtiment situé à la Route de Palézieux 124, à Châtel-St-Denis (ancien Landi).

Des cases sont encore disponibles dans le congélateur ainsi que dans la chambre froide, aux conditions suivantes :

- congélateur : case de 100 litres : Fr. 43.00/année
- chambre froide : case de 100 litres : Fr. 20.00/année

**Pour tous renseignements :**

Mail : [laiteriescr@bluewin.ch](mailto:laiteriescr@bluewin.ch)

Tél. : 021/948 76 27 (lundi, mercredi et vendredi : le matin)



## Déchetterie communale – Information au sujet des sacs biodégradables pour le compost

A l'instar d'autres communes, notre déchetterie rencontre des problèmes avec les sacs à compost biodégradables. Même si ces sacs sont bien destinés à cet effet et que les citoyens les utilisent à bon escient, le problème réside dans le temps nécessaire à leur dégradation. Cette période est malheureusement nettement supérieure au temps qu'il faut aux déchets végétaux pour devenir du compost.

Il en résulte des difficultés dans le processus de fabrication du compost et des dégâts aux machines utilisées. Dans ces conditions, **le Conseil communal se voit contraint d'interdire l'utilisation des sacs biodégradables pour le compost, et ceci dès le 1er août 2016.**

La déchetterie est équipée d'un jet d'eau qui permet de nettoyer les récipients à compost, ainsi que d'un container pour déposer d'éventuels sachets.

Le personnel de la déchetterie se tient à votre entière disposition pour plus de renseignements. Il remercie d'avance tous les utilisateurs de bien vouloir adapter leur pratique à cette directive.

Le Conseil communal vous remercie de votre compréhension qui contribuera à l'amélioration de la gestion de notre déchetterie.

## Conférence des préfets du canton de Fribourg - Directive pour une meilleure gestion de l'installation des gens du voyage

Afin de répondre à l'importante augmentation des installations des gens du voyage dans le canton de Fribourg durant l'année 2015, mais aussi pour apporter des solutions aux problèmes récurrents rencontrés ces dernières années, la Conférence des préfets du canton de Fribourg a décidé d'adopter une directive plus stricte.

Le retour des beaux jours est synonyme de l'arrivée des gens du voyage dans le canton de Fribourg. Avec, en 2015, 910 caravanes, 271 nuitées et 50 installations de camps, les statistiques démontrent une augmentation importante de leurs déplacements sur le territoire fribourgeois (en 2014 : 256 caravanes, 128 nuitées, 16 installations de camps). Principale raison de cette hausse des chiffres : le durcissement des conditions d'installation dans le canton de Vaud et la migration de ces populations vers le territoire fribourgeois.

Si la saison 2015 s'est déroulée sans graves incidents, l'installation des gens du voyage a toutefois occasionné trop souvent des tensions liées notamment à la durée du séjour et engendré des problèmes d'évacuation de déchets, d'entrave à la circulation routière et de protection de l'environnement. Il convient de rappeler que **les gens du voyage ne peuvent disposer d'un terrain que si le propriétaire donne son accord.**

Afin de mieux gérer ce phénomène saisonnier, un groupe de travail composé d'autorités directement concernées par cette question s'est réuni, sous l'égide de la Conférence des préfets, pour élaborer une nouvelle directive. Celle-ci règle de façon plus stricte l'arrivée des gens du voyage et s'applique à tous les cas de stationnement sur des espaces publics comme sur des propriétés privées. Elle s'adresse ainsi à toutes les communes et aux propriétaires fonciers.

La directive détermine les conditions du séjour (durée, taxe, infrastructure) et clarifie la procédure en cas de refus de l'ayant droit du terrain convoité. Avisée de la présence de caravanes sur le territoire fribourgeois, la Police cantonale se rendra systématiquement sur place pour accompagner l'ayant droit d'un terrain (propriétaire, locataire, fermier) lors des négociations. Un formulaire de décision en consignera le résultat.

Dans l'attente de la réalisation de l'aire d'accueil officielle de la Joux-des-Ponts (à Vaulruz), cette directive immédiatement applicable permet de fixer un cadre clair aux négociations, d'harmoniser les conditions d'installation et de déterminer les responsabilités propres à tous les partenaires.

**La directive et le formulaire de décision de l'ayant droit sont téléchargeables sur notre site Internet [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), rubrique « Police communale ».**



## Informations de la Police communale

### Entrée et sortie des classes

#### Sécurité des enfants :

Même si une attention toute particulière doit être apportée aux piétons par les automobilistes à chaque instant, les périodes scolaires sont à prendre avec encore plus de vigilance. Il est primordial d'adapter sa vitesse aux abords des écoles et des passages pour piétons. Lors des heures d'entrée et de sortie des classes, soit **de 07h45 à 08h15 et de 11h45 à 12h10 ainsi que de 13h20 à 13h50 et de 15h15 à 15h45**, il est impératif que chaque automobiliste soit conscient qu'un enfant peut surgir à tout moment devant la voiture. Même s'ils sont tranquillement sur le trottoir, les enfants sont très vite sur la route, ne se rendant pas compte du danger.

#### Patrouilleuses scolaires adultes :

La Commune de Châtel-St-Denis a mis un accent particulier sur la sécurité sur le chemin de l'école. Depuis plusieurs années, des patrouilleuses scolaires adultes assurent la sécurité aux passages pour piétons les plus empruntés par les enfants. Même si elles ont pour mission première de faire traverser les enfants, nous invitons les adultes empruntant ces passages à respecter leur travail et à ne traverser que lorsqu'elles l'autorisent. Il s'agit également de donner le meilleur exemple aux enfants.

#### Amener les enfants à l'école :

Beaucoup de parents amènent encore leurs enfants à l'école, en voiture. Ceci engendre une forte augmentation du trafic déjà très dense à ces heures-là et provoque des dangers supplémentaires pour les enfants. Tout est mis en oeuvre par la Commune afin de sécuriser au maximum le chemin de l'école et, comme mentionné ci-dessus, des patrouilleuses scolaires adultes ont été engagées dans le but de permettre aux parents de laisser partir leurs enfants en toute sécurité.

Pour les parents qui sont contraints d'amener leurs enfants à l'école, pour des raisons de distance ou autres, la Police communale rappelle qu'il est préférable **de déposer les écoliers soit sur la place de Parc du PSS supérieur**, en prenant la peine d'entrer dans le parc et de s'arrêter sur une place afin de ne pas gêner la circulation, **soit sur la Place d'Armes**, en veillant également à ne pas gêner le trafic.

**Des problèmes sont souvent constatés à l'école du Bourg où les parents déposent leurs enfants sur les arrêts de bus ou sur le trottoir. Cette pratique est dangereuse et nous demandons donc un effort particulier aux parents.**

**Nous remarquons également des problèmes à proximité de l'école des Misets. Les parents s'arrêtent derrière l'ancien hôpital, sur la chaussée-trottoir, ce qui est formellement interdit à cause du danger représenté pour les enfants qui arrivent à pied et qui sont contraints de se déplacer sur la route pour contourner les véhicules. A cet endroit également, nous demandons l'effort à tous d'abandonner cette pratique.**

#### Trajets sécurisés pour les enfants depuis le PSS supérieur :

**Pour l'école du Bourg :** sortir du parking, emprunter le trottoir le long de la Rte du Bourg et traverser aux passages surveillés par des patrouilleurs scolaires

**Pour l'école de la Châteloise :** sortir du parking par le Ch. des Ebastements puis suivre ce chemin jusqu'à la Châteloise

**Pour l'école des Misets :** sortir du parking par la Grand-Rue puis suivre le trottoir et traverser au passage pour piétons situé devant les XIII Cantons, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Emprunter ensuite le passage des Arroux puis le chemin qui est une zone 30 km/heure

#### Trajets sécurisé depuis le parking du PSS inférieur :

**Pour l'école du Bourg :** emprunter le Ch. des Ebastements jusqu'au passage pour piétons de l'école du Bourg surveillé par des patrouilleurs scolaires.



**Pour l'école de la Châteloise** : suivre le Ch. des Ebastements jusqu'à l'école La Châteloise

**Pour l'école des Misets** : direction La Châteloise, puis monter la Ruelle Thomas, emprunter le trottoir de la Grand-Rue et traverser au passage pour piétons devant les XIII Cantons, surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Emprunter ensuite le passage des Arroux et continuer sur le Ch. de l'église, Rte des Misets jusqu'à l'école (zone 30 km/heure)

Trajet sécurisé depuis le parking de la place d'Armes, devant la Laiterie :

**Pour l'école du Bourg** : traverser la route au passage pour piétons devant l'ancien hôpital, surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte. Monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets. Suivre ensuite la Rte des Misets puis le Ch. de l'Eglise et de l'Oustand jusqu'à l'école du Bourg. Zone 30km/h depuis les Misets

**Pour l'école de la Châteloise** : traverser la route au passage pour piétons devant l'hôpital, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets, ensuite Rte des Misets, passage des Arroux, traverser au passage pour piétons devant les XIII Cantons, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, puis suivre le trottoir de la Grand-Rue jusqu'à la Ruelle Thomas et ensuite suivre cette ruelle jusqu'à La Châteloise

**Pour l'école des Misets** : traverser la route au passage pour piétons devant l'hôpital, passage surveillé par une patrouilleuse scolaire adulte, monter les escaliers de l'hôpital puis longer le parking pour arriver à l'école des Misets

Information pour l'école du Lussy :

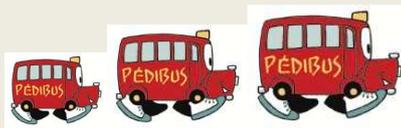
Les enfants qui ne bénéficient pas d'un abonnement de bus pour se rendre à l'école du Lussy et qui s'y rendront à pied depuis le centre ville pourront le faire par le trajet sécurisé suivant :

Depuis le centre ville, se rendre sur la Rte des Misets, (selon le lieu d'habitation) puis emprunter le Ch. des Crêts direction l'Univers@lle et suivre ensuite le Ch. de Crey Derrey. La Rte des Misets jusqu'à l'Univers@lle est une zone 30 km/h puis un trottoir borde la Rte de Crey-Derrey jusqu'à l'école du Lussy

Circulation dans le secteur de la Rte des Misets – Ch. de l'Eglise :

La Police communale remarqué une importante surcharge de trafic dans le secteur de la Rte des Misets ainsi qu'autour de l'église, essentiellement aux heures de rentrée et de sortie des classes. Ce secteur est très emprunté par les élèves de l'école primaire ainsi que ceux du Cycle d'orientation. Ce nombre important de piétons, auxquels s'ajoutent de nombreuses voitures de parents accompagnant leur/s enfant/s à l'école, rend à de nombreux endroits le croisement assez compliqué et de ce fait engendre des situations de danger. **Afin d'améliorer la situation, il est important que les parents déposent leurs enfants aux endroits cités ci-dessus et qu'ils évitent ce secteur. Nous comptons sur les efforts de chacun afin de garantir un maximum de sécurité.**

Pédibus :



**Avez-vous trouvé la solution pour amener votre enfant, en toute sécurité, à pied à son école ?**

- ✓ Le Pédibus est une alternative intéressante pour les trajets entre la maison et l'école
- ✓ C'est une manière d'assurer un maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école
- ✓ De responsabiliser l'enfant aux dangers de la route
- ✓ De simplifier la vie des parents en les soulageant de ces nombreux trajets
- ✓ De favoriser les contacts et la convivialité dans le quartier ou le village
- ✓ D'éviter le va-et-vient des voitures parentales devant l'école
- ✓ Pour la santé de votre enfant, aller à pied à l'école est une habitude saine



Le principe du pédibus est simple : réunir les enfants scolarisés d'un même quartier afin de les amener en groupe à l'école sous la responsabilité d'un adulte. Les parents intéressés s'inscrivent, et peuvent ensuite assurer un ou plusieurs trajets par semaine, selon leurs disponibilités.

**La Commune, le cercle scolaire et la Police communale de Châtel-St-Denis vous invitent à vous informer auprès de** la coordination Pédibus Fribourg/ATE qui est là pour vous conseiller, vous fournir le matériel et vous aider à ouvrir une ligne. Le site Internet: <http://www.pedibus.ch> vous fournira de plus amples renseignements.

### Entretien des haies, buissons et arbres

Les propriétaires privés ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques, ceci chaque année avant le 1<sup>er</sup> novembre, selon les prescriptions de la loi sur les routes de 1967, articles 94 et 95 :

#### **Art. 94** 2. Haies vives

1. Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1<sup>er</sup> novembre.
2. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.
3. Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

#### **Art. 95** 3. Arbres

1. Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les plantations effectuées lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire sont réservées. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.
2. Les arbres d'ornement plantés lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire, même s'ils sont sur le fonds voisin, ne peuvent être arrachés, coupés ou ébranchés que sur l'ordre de l'autorité qui les remplace à ses frais en cas de perte.

Au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.

**Nous prions les personnes concernées de procéder aux travaux nécessaires dans les plus brefs délais, ceci pour des raisons de sécurité.**

**Le Service de la voirie et la Police communale procèdent régulièrement à des contrôles, et en cas de problèmes, les propriétaires sont avisés par courrier et invités à faire l'entretien nécessaire. Si les courriers restent sans suite, la Commune procède elle-même aux travaux ou mandate une entreprise externe, ceci aux frais du propriétaire.**

Merci de votre compréhension

### Détenteurs de chien/s

#### Hygiène :

Nous constatons régulièrement que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leurs compagnons, ceci à divers endroits de la Commune. La Police communale rappelle qu'il incombe au détenteur d'un chien d'empêcher celui-ci de salir le domaine public, ainsi que de souiller les cultures. **Le détenteur du chien, petit ou gros, a l'obligation de ramasser les déjections de celui-ci.** La localité est dotée de « ROBIDOG », distributeur de sacs spéciaux et récepteur d'excréments, qui facilitent le ramassage des déjections des animaux. **Nous attirons votre attention sur le fait que même dans les champs, vous êtes tenus de ramasser ces déjections.**



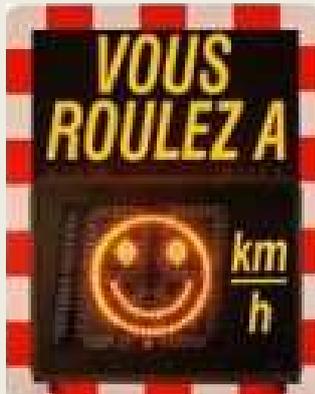
## Parcours VITA :

Nous avons régulièrement des plaintes au sujet du comportement des propriétaires de chiens dans la zone du parcours VITA et de la Chapelle du Scé. **Selon la signalisation en vigueur dans cette zone, la Police communale rappelle qu'il est obligatoire de tenir TOUS les chiens en laisse, sans exception.** Cet endroit est très fréquenté par de nombreuses personnes désireuses de pratiquer la course à pied ou simplement de se promener en toute quiétude. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ceci en tenant les chiens en laisse. Des contrôles seront effectués périodiquement et les contrevenants seront dénoncés et amendés.

## Grand-Clos :

Depuis près de 2 ans, la Place de jeux du Grand-Clos, au Centre Ville, est formellement interdite aux chiens, ceci même si les détenteurs ne font que la traverser. Nous remarquons trop souvent que cette interdiction n'est pas respectée. Des contrôles plus fréquents seront là aussi entrepris et toutes les infractions seront sanctionnées. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Radar préventif



Au début avril 2016, la Police communale de Châtel-St-Denis a fait l'acquisition d'un radar préventif et éducatif. Comme vous l'avez certainement remarqué aux abords des routes châtelaises, ce radar affiche votre vitesse lors de votre passage, et selon la valeur de cette dernière, montre un visage souriant ou non. Il clignote même en rouge si votre vitesse est vraiment trop élevée par rapport à la limitation en vigueur dans le secteur concerné.

Ce radar a un but purement préventif et il est destiné à sensibiliser les usagers de la route.

Toutes les données concernant les vitesses et le nombre de véhicules sont enregistrées par ce radar. Ceci permet à la Police communale d'analyser la situation prévalant dans certains quartiers de la Commune et de prendre les mesures qui s'imposent selon les résultats qui en découlent. Elle peut notamment s'adresser à la Police cantonale pour demander un contrôle radar.

Le radar préventif sera constamment en fonction durant la période d'avril à novembre et sera placé dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Le choix de l'emplacement de l'appareil appartient à la Police communale, selon les priorités qu'elle établit (rentrée scolaire, proximité des écoles, tronçons avec un danger plus marqué,...). Dès lors, nous remercions les citoyens de ne pas contacter la Commune afin de lui suggérer tel ou tel emplacement.



L'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots & La Région vous propose chaque année des activités variées

**Marché d'été de Châtel-St-Denis  
Samedi 2 juillet 2016**

Pour marquer le début de l'été, la Grand-Rue de Châtel-St-Denis s'animera et accueillera une septantaine d'artisans, de 9h à 16h. Musique et diverses animations rythmeront l'événement.



**Marché de la mi-été des Paccots  
Samedi 30 juillet 2016**

Dans le cadre bucolique des Paccots, plus de septante artisans exposeront leurs produits, de 9h à 16h. La traditionnelle soupe de chalet sera offerte par l'Office du Tourisme et des spécialités régionales seront proposées par La Confrérie des Verres Solidaires.

**Fête Nationale  
Samedi 1<sup>er</sup> août 2016**

L'Office du Tourisme et la Commune mettront tout en œuvre pour offrir aux habitants et hôtes de passage une belle soirée de fête nationale. L'événement se déroulera au stade du Lussy, à Châtel-St-Denis.



**La Nuit des chauves-souris  
Vendredi 26 août 2016**

Cette année à nouveau, l'Office du Tourisme a le plaisir de vous inviter à célébrer la Nuit des chauves-souris autour du cadre bucolique du Lac des Joncs, aux Paccots. Vous pourrez faire plus ample connaissance avec cet étrange et mystérieux animal au travers de postes didactiques et ludiques animés par des biologistes passionnés.

**Festi'Rando  
Samedi 27 et dimanche 28 août 2016**

6<sup>ème</sup> édition de Festi'Rando : ce week-end consacré à la randonnée vous offrira un programme varié pour aborder la marche sous différents angles. L'Office du Tourisme vous donne rendez-vous aux Paccots pour apprécier les randonnées thématiques et les animations qu'il mettra sur pied.

**La Bénichon de Châtel-St-Denis  
Vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2016**

Fête traditionnelle populaire par excellence, la Bénichon de Châtel-St-Denis commémore la fin des récoltes, la descente des troupeaux de l'alpage... en bref le retour de l'hiver. Marché artisanal le samedi et grand cortège le dimanche. Menu de Bénichon, fête foraine et bars de la société de jeunesse durant tout le week-end.





## Les nouveautés 2016

### **En balade pour une pommade, Les Paccots** **Lundi 18\* et mercredi 27 juillet 2016**

Isabelle Seghin, de l'école d'herboristerie « En pleine Nature », vous accompagnera lors d'une balade à la rencontre des plantes utiles de chez nous. Cette découverte végétale sera suivie d'une démonstration de la fabrication d'un onguent maison à base de plantes. Rendez-vous à 14h\* et 9h à la zone récréative des Paccots  
Prix : Fr. 10.-/adulte et Fr. 5.-/enfant

### **Magicien en herbe, Les Paccots** **Jeudi 21 juillet 2016**

Les enfants passeront un après-midi riche en émotions grâce à un spectacle interactif et un atelier de magie. Ils apprécieront également un petit goûter. Rendez-vous à 13h45 à la zone récréative des Paccots. Prix : Fr. 20.-/enfant (animation dès 6 ans)

### **Autour d'une meule de charbon, Attalens** **Jeudi 4 août 2016**

La Société de développement d'Attalens fête ses 50 ans et vous invite à découvrir la réalisation d'une meule de charbon avec les explications du charbonnier, suivie d'un apéro. Rendez-vous à 9h30 au parking de la zone industrielle d'Attalens. Animation gratuite.

### **Découverte de la peinture en rivière, Les Paccots** **Samedi 6 août 2016**

Venez découvrir la peinture aquarelle au cœur de son élément : L'EAU. Une expérience unique pour les grands comme pour les plus petits. Rendez-vous à 9h30 au Point Info des Paccots. Prix : Fr. 25.-/adulte et Fr. 10.-/enfant.

## Les incontournables

### **Des cerfs et des abeilles, Semsales** **Mercredis 22 juin\*, 17 et 24 août et 19 octobre 2016**

Venez passer votre matinée à la ferme des Planches avec la famille Maillard. Vous découvrirez leur élevage de cervidés et pourrez visiter leur miellerie. La matinée se terminera par une dégustation des différents produits de la ferme. Rendez-vous à 14h30\* et 10h, parking du Tea-Room de la fromagerie de Semsales. Prix : Fr. 8.-/adulte et Fr. 5.-/enfant (4 à 16 ans).



Office du Tourisme



Office du Tourisme

### **Rencontre avec les chiens polaires, Fiaugères** **Lundi 11 et mercredi 20 juillet et lundi 8 et jeudi 18 août 2016**

Venez vivre une matinée dans le monde des chiens polaires de l'Association Tendres Pattes. Au programme: explications des races, prévention des morsures, éducation canine, agility et cani-rando. Rendez-vous à 9h à St-Martin (devant l'administration communale). Prix : Fr. 35.-/adulte et Fr. 15.-/enfant (animation adaptée aux enfants dès 7 ans).



## **Visite d'une fromagerie villageoise, Semsales** **Mardis 12 et 26 juillet et 9 et 23 août 2016**

Manu Piller, maître-fromager, vous invite à découvrir les saveurs uniques de sa fromagerie. La visite guidée se terminera par une dégustation de produits maison. Rendez-vous à 10h, parking du Tea-Room de la fromagerie de Semsales. Animation gratuite.

## **Secrets du fromage d'alpage, Les Paccots** **Jeudis 14, 28 juillet et 11 août 2016**

Passez une matinée avec le fromager de l'alpage du Vuipay. Il vous dévoilera les secrets de la fabrication du fromage et vous aurez la chance de savourer un délicieux petit-déjeuner. Rendez-vous à 8h au Point Info des Paccots. Prix : Fr. 12.-/par adulte et Fr. 8.-/enfant (6 à 16 ans), Fr. 4.-/enfant (en-dessous de 6 ans).

## **Matinée à l'Alpage, Les Paccots** **Mercredi 3 et vendredi août 2016**

Venez partager un moment de la vie des armaillis du chalet du Creux. Vous assisterez à la fabrication artisanale du fromage d'alpage et dégusterez un savoureux petit-déjeuner alpestre composé de produits du chalet. Marche d'approche de 10 minutes. Rendez-vous à 8h au Point Info des Paccots. Prix : Fr. 12.-/adulte et Fr. 8.-/enfant (dès 6 ans).

## **Herbier gourmand, Les Paccots** **Dimanche 24 juillet 2016**

Cette balade est une initiation à la découverte des plantes comestibles. Grâce à votre cueillette, vous confectionnerez un herbier gourmand à déguster en compagnie de Valérie Veron de NaNea Traiteur. Rendez-vous à 15h au Point Info des Paccots. Prix : Fr. 20.-/adulte et Fr. 15.-/enfant

## Agenda des manifestations

### Juin :

17 et 18.06	Châtel-St-Denis	15ème Fête de la Musique, Place du Grand-Clos
20.06	Châtel-St-Denis	Foire en ville, de 8h à 16h
21.06	Châtel-St-Denis	Atelier-balade botanique "herboristerie familiale", Place d'Armes, 14h à 17h
24.06	Châtel-St-Denis	Club des lutteurs, souper de soutien « Soirée country Grill », Lussy, dès 19h
26.06	Châtel-St-Denis	Fête cantonale de lutte suisse, Le Lussy, 8h30 à 17h

### Juillet :

02.07	Châtel-St-Denis	Marché d'été, Grand-Rue, 9h à 16h
02 et 03.07	Les Paccots	Tournoi populaire de tennis
05.07	Les Paccots	Tournoi de tennis seniors
06.07	Châtel-St-Denis	Après-midi jeux, Ludothèque, 14h à 16h
12.07	Châtel-St-Denis	Atelier-balade botanique "herboristerie familiale", Place d'Armes, 14h à 17h
14.07	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h à 11h30
16.07	Les Paccots	Randonnée chamanique, 10h à 17h
18.07	Les Paccots	En balade pour une pommade, Point Info, 14h à 17h
18.07	Châtel-St-Denis	Foire en ville, de 8h à 16h
19.07	Les Paccots	Matinée à l'alpage, Point Info, 8h à 11h30
21.07	Les Paccots	Magicien en herbe, Zone récréative, 13h45 à 16h15



## Informations des services communaux et cantonaux

Juin 2016  
N° 69

22 au 24.07	Châtel-St-Denis	Tentative de record du monde du plus long match de unihockey, halle triple du Lussy, dès 9h
24.07	Les Paccots	Herbier gourmand, Point Info, 15h à 18h
25 au 29.07	Châtel-St-Denis	Juventus camp suisse romande, stade du Lussy
27.07	Les Paccots	En balade pour une pommade, Point Info, 14h à 17h
28.07	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h à 11h30
30.07	Les Paccots	Marché de la mi-été, Les Paccots, 9h à 16h

### Août :

01.08	Châtel-St-Denis	Fête nationale, stade du Lussy
01 au 05.08	Châtel-St-Denis	Juventus camp suisse romande, stade du Lussy
03.08	Les Paccots	Matinée à l'alpage, Point Info, 8h à 11h30
03 et 04.08	Les Paccots	Tennis Club - joutes seniors
06.08	Les Paccots	Découverte de la peinture en rivière, Point Info, 9h30 à 12h
11.08	Les Paccots	Secrets du fromage d'alpage, Point Info, 8h à 11h30
15.08	Châtel-St-Denis	Foire en ville, de 8h à 16h
19.08	Les Paccots	Matinée à l'alpage, Point Info, 8h à 11h30
19.08	Châtel-St-Denis	Atelier-balade botanique "herboristerie familiale", Place d'Armes, 9h à 12h
26.08	Les Paccots	Nuit des chauves-souris, Lac des Joncs, de 20h à 21h30
27 et 28.08	Les Paccots	Festi'Rando, Zone récréative des Paccots
28.08	Châtel-St-Denis	Meeting d'athlétisme "A vos marques", stade du Lussy, dès 10h

### Septembre :

02.09	Châtel-St-Denis	Soirée jeux, Ludothèque, 18h00
07.09	Châtel-St-Denis	Après-midi jeux, Ludothèque, 14h à 16h
16 au 30.09	Châtel-St-Denis	Exposition à la Galerie Image-In
17 et 18.09	Châtel-Paccots	35ème course de côte automobile
19.09	Châtel-St-Denis	Foire en ville, de 8h à 16h
20.09	Châtel-St-Denis	Atelier-balade botanique "herboristerie familiale", Place d'Armes, 9h à 12h

### Octobre :

01.10	Les Paccots	Tournoi de tennis juniors
01 et 02.10	Châtel-St-Denis	Exposition à la Galerie Image-In
05.10	Châtel-St-Denis	Atelier créatif et gourmand, Ludothèque
14 au 16.10	Châtel-St-Denis	Bénichon de Châtel-St-Denis
17.10	Châtel-St-Denis	Foire en ville, de 8h à 16h
21 et 22.10	Châtel-St-Denis	Recrotzon de Châtel-St-Denis



**Infos supplémentaires et inscriptions**  
Office du Tourisme de Châtel-St-Denis / Les Paccots  
Tél. 021 948 84 56 [www.les-paccots.ch](http://www.les-paccots.ch)





## Réduction des primes d'assurance-maladie pour l'année 2016

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour 2016, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 36'000.00	CHF 53'900.00
1 enfant à charge	CHF 57'400.00	CHF 65'400.00
2 enfants à charge	CHF 68'900.00	CHF 76'900.00
3 enfants à charge	CHF 80'400.00	CHF 88'400.00
4 enfants à charge	CHF 91'900.00	CHF 99'900.00
5 enfants à charge	CHF 103'400.00	CHF 111'400.00
6 enfants à charge	CHF 114'900.00	CHF 122'900.00

### Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2016, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins, fixée par le Conseil d'Etat.

- Ont droit à une réduction de 14 % les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 15 % inférieur à la limite légale applicable;
- Ont droit à une réduction de 31 % les assurés qui ont un revenu déterminant entre 15 et 29.99 % inférieur à la limite légale applicable;
- Ont droit à une réduction de 56 % les assurés qui ont un revenu déterminant entre 30 et 59.99 % inférieur à la limite légale applicable;
- Ont droit à une réduction de 68 % les assurés qui ont un revenu déterminant de 60 % ou plus inférieur à la limite légale applicable;

Pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50 % de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100 % de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

### Délai pour l'envoi de la demande

La demande de réduction des primes doit être présentée **au plus tard le 31 août** de l'année en cours, directement auprès de la Caisse de compensation du canton. La Caisse n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

**Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : [www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch)**



## Prestations complémentaires mensuelles

Le but des prestations complémentaires à l'AVS/AI est de couvrir les besoins vitaux des personnes bénéficiant de rentes de l'assurance-vieillesse et survivants ou de l'assurance-invalidité.

### Qui a droit à une réduction de primes ?

Tout rentier AVS/AI, tout bénéficiaire d'une allocation pour impotent de l'AI, ainsi que tout bénéficiaire d'indemnités journalières de l'AI sans interruption pendant 6 mois au moins, domicilié dans le canton de Fribourg, a droit à des prestations complémentaires à l'AVS/AI, si la part de ses dépenses reconnues excède ses revenus déterminants. Pour les personnes de nationalité étrangère, certaines conditions supplémentaires sont nécessaires.

Toute personne désirant bénéficier de prestations complémentaires à l'AVS/AI doit déposer **une demande sur la formule officielle auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg**. En effet, les prestations complémentaires à l'AVS/AI ne sont pas versées automatiquement, mais uniquement sur demande. Elles restent cependant un droit (et non une assistance). Leur octroi est toutefois subordonné à la situation des revenus/fortune et dépenses des requérants.

**Vous trouverez davantage d'informations sur le site Internet : [www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch)**



## RECHERCHE DE BENEVOLES

Service d'accompagnement administratif à domicile

Par une visite mensuelle, vous accompagnez les personnes âgées dans les démarches courantes concernant leurs affaires administratives.

**Vous êtes prêt à leur offrir une présence, une disponibilité et une écoute attentive ?**

***Alors contactez-nous pour plus d'informations.***

### Renseignements et rendez-vous :

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40  
Heures d'ouverture 8h00-11h30 / 13h30-17h00

## Foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire de type Alzheimer

Römerswil 4, 1717 St-Ursen  
Tél. 026 321 20 13  
E-mail: [info@la-famille-au-jardin.ch](mailto:info@la-famille-au-jardin.ch)  
[www.la-famille-au-jardin.ch](http://www.la-famille-au-jardin.ch)

CCP 17-587461-8



LA FAMILLE AU JARDIN

Accueil de jour du lundi au vendredi  
de 9h00 à 17h00

Court-séjour en week-end,  
du vendredi au dimanche,  
2 fois par mois



## **S+** samaritains

Section Châtel-St-Denis

*Envie de consolider vos notions de premiers secours, d'apporter votre aide lors de certaines manifestations et sur les pistes de ski, de rejoindre un groupe sympa ?*

Alors, n'hésitez plus : c'est avec plaisir que nous vous accueillons à la société des **Samaritains de Châtel-St-Denis !**

Une fois par mois, nos monitrices et moniteurs proposent un cours de section nous permettant d'élargir les compétences dans le domaine des 1<sup>ers</sup> secours. Nous organisons également les cours sauveteurs (entre autres pour l'obtention du permis de conduire), les cours samaritains, les cours BLS-AED (massage cardiaque), des cours « Urgences chez les petits enfants », des cours « Urgences dans le sport »,...

Nous assurons les postes sanitaires lors de différentes manifestations estivales : Brevet des Armaillis, Trail des Paccots, Fête de lutte, Trophée des entreprises, Comptoir de la Veveyse,...

En hiver, nous sommes présents le week-end au poste de secours des Vêrollys et sur les pistes.

Notre société accueille avec joie toute personne motivée et disposant d'un peu de temps. Les cours ont lieu dans un nouveau local, au sous-sol de l'école du Lussy, entrée côté Est.

*Prochains rendez-vous :*

- Cours sauveteurs, 10h00 : 18 juin 2016
- Cours de section : techniques de massages : 24 juin 2016
- BLS-AED, 6h00 : 3-8 et 10 novembre 2016

*Pour plus de renseignements, contactez notre Présidente, Mme Sandrine Bochud, 021 948 03 30, ou nos moniteurs : Carine Meyer, Francine Dévaud, Nicolas Mory, Adrian Jaquet et Florian Monnard.*

### **Avez-vous des questions au sujet de votre enfant et son éducation ?**

**CAFE – PARENTS 2016 à Châtel-St-Denis**  
**Maison St-Denis, Ch. de l'Eglise 38**

Echanger sur des thèmes comme l'autonomie, les limites, l'autorité, les jeux, la consommation, la préparation à l'entrée à l'école, ... pendant que les enfants (0-7 ans) jouent.

**Les séances ont lieu un mercredi par mois, de 09h00 à 11h00**

**6 juillet, 21 septembre, 12 octobre, 16 novembre (éducation à l'affectivité et à la sexualité) et 14 décembre 2016**

**Emission le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, à 10h30-11h00, et le 2<sup>ème</sup> dimanche, à 20h30, à  
RADIO Fribourg :**

**« A l'ombre du baobab, et si on parlait d'éducation ? »  
Deux mercredis par mois, chronique dans LA LIBERTE**



ÉDUCATION FAMILIALE  
CP 2 - 1707 Fribourg  
Tél. 026 321 48 70

[www.educationfamiliale.ch](http://www.educationfamiliale.ch)



## Association Lire et Ecrire Section de Fribourg

L'Association Lire et Ecrire propose des cours pour perfectionner la lecture et l'écriture. Les participants parlent le français, sont faiblement qualifiés ou ont eu un parcours scolaire difficile. Des cours en petits groupes (5 à 8 participants) sont organisés dans divers lieux du canton de Fribourg, dont Bulle.

**Cours de perfectionnement en lecture et écriture** pour mieux communiquer par écrit au travail et à la maison, pour mieux comprendre ce qu'on lit, pour participer pleinement à la vie de la société.

**Ces cours sont destinés à des adultes qui :**

- ◆ savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent
- ◆ savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte
- ◆ ont besoin d'entraînement et de perfectionnement en fonction d'un projet personnel ou professionnel

**Cours intensifs d'apprentissage de la lecture et de l'écriture** pour des adultes qui :

- ◆ n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

**Cours spécifique « emploi-santé »** pour les personnes qui lisent et écrivent déjà et qui désirent travailler dans des établissements de soins :

**Où ?** Bulle : le mardi après-midi ou le mardi soir ou le mercredi soir  
Fribourg, Romont, Estavayer-le-Lac (voir horaires sur notre site)

**Combien ?** Fr. 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement)  
Les frais effectifs peuvent être payés par l'assurance chômage, les services sociaux,... (pour les bénéficiaires de ces mesures)

**Renseignements et inscription : 026 422 32 / fribourg@lire-et-ecrire.ch / [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)**



## SERVICE D'ENTRAIDE

Le Service d'Entraide est une association de bénévoles qui tentent d'apporter un peu de bien-être et de convivialité aux habitants de Châtel-St-Denis. Nous adressons aux Châtelais un tout grand **MERCI** pour leur générosité et la confiance qu'ils nous accordent. Cette générosité nous a permis notamment :

- D'apporter des repas chauds à domicile en faveur de personnes malades et/ou âgées
- D'effectuer des visites à la Maison St-Joseph, lors d'anniversaires importants, ainsi qu'aux personnes isolées
- D'organiser également l'école maternelle « Les Gazouillis », la bourse aux vêtements, le Noël des Aînés, un après-midi récréatif (loto gratuit) et une excursion accompagnée pour les personnes de plus de 70 ans
- D'organiser des rencontres de joueurs de cartes, tous les lundis après-midi, à la salle paroissiale du Gottau
- D'apporter notre soutien aux jeunes en formation ou dans le cadre de loisirs organisés
- D'aider financièrement des personnes momentanément dans le besoin

Voici la prochaine manifestation du Service d'Entraide de Châtel-St-Denis :

- **Noël des Aînés, le 11 décembre 2016, à la halle triple du Lussy (messe à 11h00)**

Contact : Service d'Entraide, Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70, 1618 Châtel-St-Denis,  
077 423 48 99, e-mail : [servicedentraide@bluewin.ch](mailto:servicedentraide@bluewin.ch)



## Pro Juventute Veveysse



*Aide à la Jeunesse pour le district de la Veveysse*

Pro Juventute Veveysse remercie chaleureusement tous les enfants, enseignants, parents, entreprises et toutes les personnes qui, par l'achat ou la vente de timbres, contribuent à soutenir les familles du district momentanément dans le besoin, à encadrer la jeunesse et à développer différentes actions.

D'avance, nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux enfants lors de la prochaine vente de timbres, à l'automne 2016.

### Besoin d'un soutien financier ?

Renseignements auprès de Mme Valerie Genoud : [valerie.genoud@hotmail.ch](mailto:valerie.genoud@hotmail.ch) ou ☎ 021 948 01 33

Envie de sortir ? Pro Juventute met à disposition des familles une liste de baby-sitters formées par une infirmière-puéricultrice et actives dans tout le district :

Renseignements auprès de Mme Béatrice Stuby : [bstuby@bluewin.ch](mailto:bstuby@bluewin.ch) ou ☎ 077 400 73 67

### Timbres et produits Pro Juventute :

Renseignements auprès de Mme Françoise Diserens : [francoise.diserens@bluewin.ch](mailto:francoise.diserens@bluewin.ch) ou ☎ 021 948 92 91

Site officiel : [www.projuventute.ch](http://www.projuventute.ch)



Arrêter de fumer...mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le **CIPRET** s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

### Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac, c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



Vous souhaitez faire partie des 19 % d'ex-fumeurs/euses du canton de Fribourg ? Ca tombe bien, c'est aussi notre mission !

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous conseille et vous soutient. Avec l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50 %. Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

CIPRET Fribourg (membre des Ligues de santé du canton de Fribourg), centre de prévention du tabagisme  
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2, CP 96, 1705 Fribourg, 026 425 54 10, [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch)



## les Ligues de santé

du canton de Fribourg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. N'hésitez pas à nous contacter.

### Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Service social spécialisé
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- [info@liguecancer-fr.ch](mailto:info@liguecancer-fr.ch) / [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 90



### Diabète Fribourg

- Enseignement infirmier, diététique, Soins et conseils
- Activités d'information de prévention
- [diabete@liguessante-fr.ch](mailto:diabete@liguessante-fr.ch)
- [www.associationdudiabete.ch/fribourg](http://www.associationdudiabete.ch/fribourg)
- Tél. 026 426 02 80



### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- [info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch)
- [www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 70



### Information – prévention

- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activités
- Programme « santé en entreprise »
- [info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch) - [www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch)
- Tél. 026 426 02 66



### Centre d'information/prévention du tabagisme CIPRET

- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch)
- [www.cipretfribourg.ch](http://www.cipretfribourg.ch)
- Tél. 026 425 54 10



### Centre de dépistage du cancer du sein

- Pour toutes les femmes âgées de 50 à 70 ans
- [depistage@liguessante-fr.ch](mailto:depistage@liguessante-fr.ch)
- [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 425 54 00

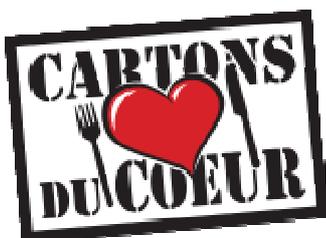


### Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves
- [voltigo@liguessante-fr.ch](mailto:voltigo@liguessante-fr.ch)
- [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- Tél. 026 426 00 00



Route St-Nicolas-de-Flüe 2  
CP 96, 1705 Fribourg  
Tél 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88  
[www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch) / [info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch)



### Groupement bénévole de la Veveyse

- ✓ Atteignables au 079 610 75 14, du lundi au vendredi
- ✓ En cas de non réponse, nous prions les personnes de bien vouloir laisser un message sur le répondeur
- ✓ Pour les informations courantes : [www.cartonsducoeur-fribourg.ch](http://www.cartonsducoeur-fribourg.ch)
- ✓ Pour des demandes spécifiques ne concernant pas les demandes de livraison des Cartons du Cœur, veuillez contacter directement M. Pascal Delessert, responsable de l'antenne Veveyse, au 079 221 71 36
- ✓ Cartons du Cœurs : n°CCP 17-205-624-0



Echange international de jeunes

### Invitez le monde dans votre maison ! Devenez famille d'accueil YFU

Avez-vous envie de découvrir une culture étrangère tout en restant à la maison ? Que diriez-vous d'enrichir votre vie familiale en faisant l'expérience d'un échange interculturel et voir ainsi votre quotidien familial sous un tout autre angle ? Aimeriez-vous nouer une amitié internationale ? Tout cela est possible en accueillant un/e étudiant(e) d'échange YFU.

En devenant famille d'accueil pour YFU, vous offrez à un jeune âgé de 15 à 18 ans la possibilité d'avoir un deuxième foyer pour une durée de 10 à 11 mois. En d'autres termes, vous l'accueillez dans votre famille et lui offrez le gîte et le couvert. La principale motivation pour l'accueil d'un étudiant d'échange devrait être l'intérêt porté aux échanges interculturels. En effet, les familles d'accueil YFU sont bénévoles et ne reçoivent pas de compensation financière.

Les familles avec ou sans enfants, les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles arc-en-ciel, sont invitées à devenir familles d'accueil. Ce qui compte, c'est l'envie d'accueillir un/e étudiant(e) d'échange comme un nouveau membre de la famille. YFU reconnaît et salue la diversité des familles en Suisse et dans le monde.

Pour en savoir plus sur notre programme d'accueil, n'hésitez pas à nous contacter sans engagement (YFU Suisse, Monbijoustrasse 73, Case postale 1090, 3000 Berne 23, 026 466 11 11, [romandie@yfu.ch](mailto:romandie@yfu.ch)) ou rendez-vous sur notre site Internet : [www.yfu.ch](http://www.yfu.ch). Les étudiants d'échange YFU viennent de plus de 50 pays. Ils arrivent généralement en Suisse le 13 août.

### Engageons-nous pour le climat !

Vous avez entendu parler du réchauffement climatique comme tout le monde. Mais savez-vous que des actions souvent simples peuvent réduire votre impact sur le climat ? L'Etat de Fribourg vous invite à calculer vos émissions de CO2 sur [www.fribourg-climat.ch](http://www.fribourg-climat.ch) et à vous engager dans des actions concrètes, que ce soit par l'alimentation, la consommation, le logement ou la mobilité. Cette plateforme bilingue a été créée spécialement pour les habitant-e-s du canton.

#### Je m'engage pour mon canton

Les conséquences du changement climatique ne se font pas sentir seulement à l'autre bout de la planète. Elles touchent également notre canton et ses habitant-e-s. Des solutions existent pour limiter notre impact sur le climat. Pour les découvrir, visitez le site internet [www.fribourg-climat.ch](http://www.fribourg-climat.ch) qui vous propose de :

- prendre connaissance du lien entre votre style de vie et le climat en calculant vos émissions de gaz à effet de serre ;
- choisir une ou plusieurs actions concrètes à réaliser parmi toutes celles qui vous seront proposées pour réduire votre impact personnel sur le climat ;
- profiter d'un véritable guide pour y parvenir: conseils pratiques et adresses utiles.

#### Des actions concrètes

Parmi les actions concrètes avec un fort impact sur le climat, vous pourrez par exemple choisir de consommer des fruits et légumes locaux et de saison, de faire isoler votre logement ou encore de renoncer à prendre l'avion à des fins touristiques durant l'année à venir. Certaines actions sont plus faciles à réaliser que d'autres. C'est à vous de choisir ...



**palliative ch**  
fribourg - freiburg

**Palliaphone, une ligne d'information sur les soins palliatifs et la fin de vie**

Palliative Fribourg-Freiburg inaugure une nouvelle offre d'informations générales sur les soins palliatifs et la fin de vie, le *Palliaphone*. Par le biais d'une ligne téléphonique gratuite, 026 426 00 55, des infirmier-ère-s spécialisé-e-s en soins palliatifs répondent gratuitement aux questions de la population fribourgeoise.



Lundi au jeudi : 09h00-12h00 et 15h00-18h00  
Vendredi et veilles de fêtes : 09h00-12h00 et 14h00-16h00  
[www.palliative-fr.ch](http://www.palliative-fr.ch)

#### Informations supplémentaires :

Emmanuel Michielan - secrétaire de palliative Fribourg-Freiburg  
078 843 19 82 ou [emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch](mailto:emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch)

Frédéric Fournier - infirmier responsable EMSP Voltigo 026 426 00 05 ou [f.fournier@liguessante-fr.ch](mailto:f.fournier@liguessante-fr.ch)



**Fédération suisse des aveugles et malvoyants**

## Directive pour les secouristes

La communication et l'orientation revêtent une importance particulière pour les personnes aveugles et malvoyantes. En situation d'urgence notamment, il est indispensable que le personnel de secours leur fournisse des indications et des explications claires. Vous trouverez ci-après 7 recommandations pour adopter le comportement adéquat envers les personnes aveugles et malvoyantes lors d'une action de secours.

### Communication

- Communiquez activement avec les personnes aveugles et malvoyantes et expliquez-leur tout ce qui se passe.
- La communication visuelle, en cherchant le regard, n'est pas toujours possible. Mentionnez votre nom et votre fonction. Le fait de saisir un vêtement ou une partie du corps peut effrayer la personne concernée. Malgré l'urgence de la situation et le stress aux alentours, essayez de parler d'une voix normale.
- La communication par gestes est compliquée. Expliquez brièvement la situation: «Il y a une inondation dans le bâtiment. Je vais vous conduire à l'extérieur.»

### Orientation

- Dans la mesure du possible, faite en sorte que les personnes aveugles et malvoyantes puissent conserver leur canne blanche afin qu'elles puissent s'orienter et être identifiées sur le lieu d'évacuation.
- Ne décrivez pas longuement le chemin, mais proposez aux personnes aveugles et malvoyantes votre bras ou votre épaule pour les guider. Pendant le déplacement, en marchant ou en courant, ne donnez que les informations essentielles sur le chemin à suivre: «Marche à monter. Porte à gauche.»
- Une personne aveugle n'abandonnera jamais son chien-guide.
- Même lorsque la personne est hors de danger, ne la laissez jamais seule et sans informations ou le soutien nécessaire pour qu'elle puisse rejoindre un lieu connu d'elle ou un transport adéquat.

**Secrétariat général :**  
Gutenbergstrasse 40b, 3011 Berne  
031 390 88 00, [info@sbv-fsa.ch](mailto:info@sbv-fsa.ch)  
[www.sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch)



## Qu'est-ce que l'AJV ?

L'Atelier Jeunesse de la Veveyse est une association qui s'engage à promouvoir la qualité de vie, l'intégration sociale et le développement harmonieux de la jeunesse. Il est ouvert à tous les jeunes du district, de la 7<sup>ème</sup> Harmos à la fin de la scolarité obligatoire. Lieu de rencontres et d'animations, ses activités s'insèrent dans les temps de loisirs : du mercredi au samedi et pendant les vacances.

## Ouvertures et programme

En période scolaire (horaires modifiés pendant les vacances), l'accueil est ouvert de la manière suivante :

<b>Mercredi</b>	<b>13h30 – 16h00</b>	<b>7-8H</b>	<i>Accueil libre, jeux et ateliers spécifiques : créatifs, sportifs, scientifiques et culinaires</i>
	<b>16h30 – 18h00</b>	<b>9-11H</b>	<i>Accueil libre, coaching de projets</i>
<b>Judi</b>	<b>16h30 – 17h30</b>	<b>9-11H</b>	<i>Location de la salle de danse</i>
<b>Vendredi</b>	<b>16h30 – 22h00</b>	<b>9-11H</b>	<i>Accueil libre, soupers, films ou activités selon les propositions</i> <i>(Horaire réduit sans activité)</i>
<b>Samedi</b>	<b>13h30 – 18h00</b>	<b>7-11H</b>	<i>Accueil libre, ateliers, coaching de projets</i> <i>(Horaires sur demande pour les fêtes d'anniversaire, les soirées ou les sorties)</i>
<b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	<b>18h00 – 22h00</b>	<b>9-11H</b>	<i>Accueil libre ou activités selon les propositions</i>

## Accueils libres et activités spécifiques

Les accueils dits « libres » sont des temps d'accueil où les jeunes peuvent bénéficier des locaux et des jeux à disposition sans obligation de participation tout en ayant des professionnels pour les encadrer. Durant ces temps d'accueil, des idées et envies émergent et des projets naissent. Ainsi, à côté des ateliers réguliers tels que la cuisine ou encore la découverte d'expériences scientifiques, d'autres activités se mettent en place : tournois de baby-foot et billard, petits ateliers « gym », ateliers artistiques (peinture, graffiti, argile...), sorties (Lasergame, piscine, grillades...), anniversaires ou encore tournoi FIFA... les demandes sont aussi variées que le nombre de jeunes présents !

Depuis 2014, l'atelier organise également des activités dans les communes du district. Ainsi, tous les jeunes veveysans ont la possibilité de rencontrer l'équipe du local.

## Le local en quelques mots

La gestion du local est sous la responsabilité des animatrices socioculturelles dans un cadre défini par un règlement, sans alcool ni fumée. Les jeunes sont incités à s'inscrire après être venus une à trois fois. Grâce à l'inscription, ils reçoivent une carte d'accès qui donne droit à l'utilisation du local et de son matériel (ordinateurs, jeux de société, billard, ping-pong, baby-foot, matériel de disco,...) mais également à des prix sur les activités extérieures et les camps.

## Fonctionnement de l'Atelier Jeunesse

L'Atelier Jeunesse de la Veveyse fonctionne par le financement des communes, par des dons et par les cotisations de l'association. Les personnes souhaitant soutenir le travail auprès des jeunes peuvent devenir membres en payant une cotisation de Fr. 30.- par année.

**Contact :** 079 409 87 57 – [info@atelier-jeunesse.ch](mailto:info@atelier-jeunesse.ch)

**Infos et programmes :**

[www.atelier-jeunesse.ch](http://www.atelier-jeunesse.ch) / [www.facebook.com/atelier.jeunesse](https://www.facebook.com/atelier.jeunesse)



TU AIMES CARNAVAL ET TU AS QUELQUES  
CONNAISSANCES EN MUSIQUE?  
LA GUGGEN «LA BAVEUSE» T'ATTEND !



**REJOINS NOTRE FAMILY !**  
PLUS D'INFOS SUR [WWW.LABAVEUSE.COM](http://WWW.LABAVEUSE.COM)



Direction : M. Dick Perroud



Envie de chanter ? N'hésitez pas à pousser la porte !

Nos répétitions des lundis 12, 19 et 26 septembre prochains sont ouvertes à tous.

Venez nous rejoindre à Fruence (ancienne école – Rte de Fruence 51). Nous vous accueillons avec plaisir entre 20h15 et 22h00, le lundi.

Pour tout renseignement, contactez notre présidente, Mme Anne-Marie Pilloud au 021/948.01.80.

Les 13 et 14 mai derniers, nous avons présenté « Euro-Mélodies », avec en deuxième partie le Chœur du CO de la Veveyse. Ce concert a rencontré un vif succès et nous tenons ici à remercier nos généreux donateurs ainsi que tout le public présent pour son soutien.

[www.chorale-chatel.ch](http://www.chorale-chatel.ch)



### Concerts de la Maîtrise et de la Prémaîtrise

Venez écouter nos nonante jeunes chanteurs qui vous feront voyager au travers de chansons aux styles variés, entrecoupées d'un théâtre joué par les chanteurs eux-mêmes.

Cela se déroulera le **vendredi 23** et le **samedi 24 septembre 2016**,  
à 20h15, à l'Univers@Ile de Châtel-St-Denis



### Société des artilleurs et soldats du train de la Veveyse

Concert du chœur de la société

**Vendredi 25 novembre 2016**  
**Chapelle de Granges-Veveyse**  
**À 20h00**

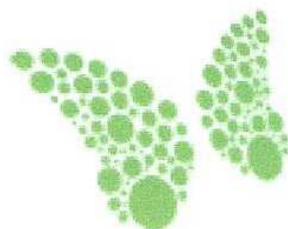
Direction : M. Dick Perroud

*Entrée libre, collecte*

**Le passeport Vacances Veveyse** qui se déroule du 11 juillet au 23 juillet 2016 est à la recherche d'accompagnatrices ou d'accompagnateurs bénévoles pour ses activités.

Personne de contact :

Genoud Nicolas : 079 471 77 00  
E-mail : nicolas.genoud@pwnet.ch



**Passeport Vacances**  
de la Veveyse



**Ouvertures :**

1er mercredi du mois de : 16h00 à 18h00  
Chaque vendredi de : 15h30 à 17h30

**Nos activités**

Soirée jeux, dès 18h00, pour adolescents, adultes et familles :

- Vendredi 2 septembre 2016
- Vendredi 11 novembre 2016

Atelier jeux pour les enfants dès 5 ans :

- Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois, de 14h00 à 16h00

*Mercredi : 6 juillet / 7 septembre / 5 octobre /  
2 novembre / 7 décembre 2016*

Troc dans la salle de la Maison des Œuvres

- Samedi 19 novembre 2016

Ch. de Crey-Derrey, 1618 Châtel-St-Denis, 021 948 84 35  
(durant les heures d'ouverture)

[ludo.latrottinette@gmail.com](mailto:ludo.latrottinette@gmail.com)

Pour plus d'informations, consultez l'agenda sur notre site  
Internet: [www.ludo-chatel.ch](http://www.ludo-chatel.ch) ou sur notre page facebook.

Galerie d'art  
**image-in**

Association des Amis des Arts  
Place d'Armes 15, CP 209, 1618 Châtel-St-Denis  
<http://www.galerie-image-in.ch>

**Gérald Chevalley**

*du 9 au 25 septembre 2016  
Sculpture*

*Il travaille le bois : mélèze, tilleul, l'eucalyptus rouge ou encore le noyer. Il  
sculpte des vaches, des animaux liés à la montagne par exemple des chamois  
ou des bouquetins, ainsi que toutes sortes d'animaux africains*

**Efedart**

*du 11 au 27 novembre 2016  
Peintre*



« **Jean Tinguely**, né le 22 mai 1925 à Fribourg et mort le 30 août 1991 à Berne,  
est un sculpteur, peintre et dessinateur suisse »

Jean Tinguely est célébré durant toute l'année 2016. Pour commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'un des artistes les plus connus du 20<sup>e</sup> siècle, de nombreuses expositions, événements et manifestations ont lieu dans le canton de Fribourg durant toute l'année, avec comme point d'orgue le Grand Prix Tinguely (fête populaire) le 3 septembre. TINGUELY2016 est parrainé par M. le Conseiller fédéral Alain Berset.

Une exposition itinérante appelée « Les Caisses à outils de Jean Tinguely » a été installée dans le foyer de l'Univers@Ile du mardi 5 janvier au vendredi 22 janvier 2016. Les écoles châtelaises ont, entre autres, eu la chance de découvrir ces caisses à outils.

Durant toute l'année 2016, divers événements seront organisés à travers le canton de Fribourg.

Retrouvez le programme complet sur : [www.tinguely2016.ch](http://www.tinguely2016.ch)

**Association Tinguely2016**  
Place Jean Tinguely 1  
1700 Fribourg  
026 351 71 45  
Info@tinguely2016.ch



## **A vous, nouveaux habitants, nouveaux venus à Châtel-St-Denis**

Soyez les bienvenus les 17 et 18 juin prochain sur la place du Grand-Clos, au centre de votre ville.

Notre Fête de la Musique, aux artistes multicolores, s'affichera ces deux jours pour garnir la cité de sons animés, expressifs et vivants. C'est la fête au village, oui au village ! Car cette proximité est idéale pour se mêler à la population régionale qui, depuis 15 ans, nous fait l'immense honneur d'être au rendez-vous. Même si Châtel-St-Denis se définit comme une ville, l'esprit de fête au village est précieux pour tout un chacun et c'est un instant idéal pour nouer de nouveaux contacts.

La Confrérie des Verres Solidaires, organisatrice de cette manifestation, a été créée en 1999 avec pour but d'organiser des événements et de redistribuer localement tous ses bénéfices au profit de personnes en difficulté, d'associations caritatives, ou en partenariat avec les services sociaux pour certains frais ne rentrant pas dans leurs attributions. Nous avons pu reverser plus de Fr. 80'000.- !

Et cela grâce à la solidarité régionale : les autorités, les sponsors, les bénévoles, les artistes, les spectateurs et les membres de la confrérie. Cette fidélité au fil de ces 17 ans d'existence et de 15 éditions de la Fête de la Musique nous enchante et nous donne chaque année une belle motivation.

Première Fête de la Musique sur sol fribourgeois, elle se déroule toujours le week-end proche du 21 juin. Ce qui décale parfois notre « Fête » en rapport avec l'événement mondial créé en 1981, par Jack Lang, Ministre de la Culture français. C'est en 2002, pour la première fois, que la Fête à Châtel répandit ses notes de Rock, de Variétés, de Folklore, de Jazz, de Chansons françaises et musiques populaires. En 15 éditions, la fête a grandi, a pris une certaine maturité et chaque année, que le temps soit au beau fixe ou non, le soleil est présent sur la scène et, par cet esprit de solidarité, envahit la place toute entière.



Une telle organisation demande beaucoup d'aide. Si nous pouvons compter sur les 75 membres de la Confrérie et nombre d'aides amicales, nous recherchons chaque année des bénévoles, pour le montage et le démontage de la cantine, respectivement cette année le jeudi 16 juin en fin d'après-midi et le dimanche 19 juin à 08h00.

Et tout au long de ces deux jours pour des tâches de maintenance, service, cuisine, nettoyage, etc. Si vous êtes interpellé/e par notre démarche, n'hésitez pas à nous rejoindre comme bénévoles et/ou comme membres. Plus d'info au numéro ci-dessous et également sur notre site : [www.laconfrerie.ch](http://www.laconfrerie.ch) ou vous trouverez toutes les informations, les photos et l'historique de nos activités.

Nous nous réjouissons de vous accueillir ce 3<sup>ème</sup> week-end de juin sur la place du Grand-Clos, à vous nouveaux habitants de Châtel-St-Denis, mais bien entendu, nous donnons rendez-vous à toute la population veveysane et à nos fidèles spectateurs et amis de la Fête de la Musique pour cette 15<sup>ème</sup> édition.

Pour le comité d'Organisation  
J.-F. Litzistorf  
Président  
079 / 368 69 25



La Lanterne Magique, le club de cinéma des 6-12 ans, propose aux enfants neuf films par année, sur grand écran. Plus qu'un club de cinéma, elle offre aux cinéphiles en herbe une véritable sensibilisation à l'image et à la culture, tout en s'amusant !



### **La Lanterne Magique de Châtel-St-Denis est à la recherche de bénévoles**

Il existe de multiples façons de s'engager à La Lanterne Magique ! Pas besoin d'avoir des connaissances professionnelles, mais uniquement être convaincu/e de l'importance de pouvoir proposer une éducation à l'image de qualité pour le jeune public, et d'aimer le cinéma.

La Lanterne Magique recherche des bénévoles pour :

- Assurer une présence durant les séances
- Tenir la comptabilité du club
- Gérer le fichier des membres
- Participer à sa promotion et à la recherche de fonds
- Et bien d'autres missions encore...

Vous recherchez un engagement bénévole culturel, ludique et divertissant? La Lanterne Magique de Châtel-St-Denis vous attend !

En cas d'intérêt, merci de contacter l'antenne : Angèle Emery, coordinatrice des clubs, 032 723 77 09,  
[a.emery@lanterne.ch](mailto:a.emery@lanterne.ch)



### GRUPE FOLKLORIQUE LE DZINTILYE

Lè Dzintilyè recrute !

La musique adoucit les mœurs !  
La danse nous maintient en forme !

Si vous aimez le folklore, venez rejoindre le groupe de danse "Lè Dzintilyè" le mardi soir, à 20h00, à la salle de la Maison des Œuvres, sous le cinéma de Châtel-St-Denis.

Danseur(es) débutants(es) ou avancés(es), nous vous attendons avec plaisir !

Pour tous renseignements:

Misou Vocat : 021 948 93 62  
Eliane Audergon : 021 947 56 57 ou 076 573 56 57

Groupe folklorique " Lè Dzintilyè"



### GYM SANTE AINES

Châtel-St-Denis

Chaque mercredi de 9h30 à 10h30  
Salle gymnastique de la Maison des Oeuvres  
(sous le cinéma Sirius)

- Pour le maintien de votre corps et de votre santé
- Pour le maintien de votre équilibre, force et souplesse
- Pour partager un moment d'amitié

Venez essayer, sans aucun engagement !  
Les monitrices, formées par Pro Senectute, se feront un plaisir de vous accueillir ou de vous renseigner.

Mireille Gigandet : tél. 021 948 03 79

Mme Rita Pittet : tél. 026 912 60 20

### Bienvenue au Tennis Club Les Paccots !

Celui-ci est situé à 1050 m d'altitude. Il possède 2 terrains en revêtement Smashcourt et un club house avec vestiaires et toilettes.

Les terrains sont en bordure de forêt et bénéficient d'un cadre exceptionnel de verdure.

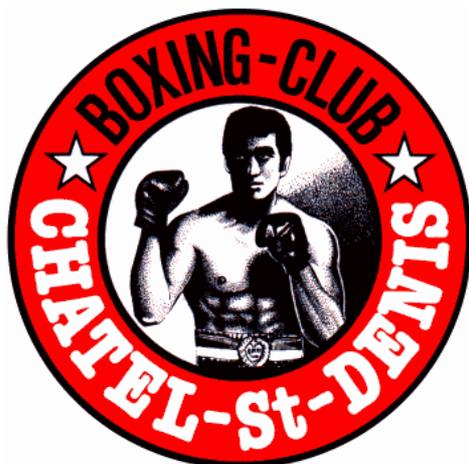
Depuis les cours d'initiation jusqu'au joutes seniors, en passant par la section Juniors, les interclubs et les nombreuses manifestations, le Tennis Club offre tout un éventail de possibilités pour les joueurs amateurs et confirmés.

Pour tous renseignements, visitez notre site : [www.tclespaccots.ch](http://www.tclespaccots.ch)



A bientôt !





### Horaires d'entraînement

Lundi et jeudi de 19h00 à 21h00,  
salle d'entraînement au PSS,  
sous le parking du Bourg

**Meeting de boxe :**  
Samedi de Pâques, 15.04.2017  
19h30, salle polyvalente de  
Palézieux

1618 Châtel-St-Denis  
Tél 021 948 64 66  
[www.bc-chatel.ch](http://www.bc-chatel.ch)



## F.S.G. La Persévérance

Dès 2 ans tu trouveras ton groupe !

**Reprise des entraînements : dès le 29 août 2016**

CHÂTEL-ST-DENIS

Parents-enfants	Mercredi	10.00 – 11.00	Remaufens
Enfantines	Jeudi	17.30 – 19.00	Halle Lussy, Châtel
PetitsJeunesGymnastes	Mardi	17.30 – 19.00	Halle Lussy, Châtel
MoyensJeunesGymnastes	Lundi	18.30 – 20.00	Halle Lussy, Châtel
GrandsJeunesGymnastes	Mardi	19.00 – 20.30	Halle Lussy, Châtel
Groupe Junior	Lundi	20.00 – 22.00	Halle Lussy, Châtel
Agrès	Vendredi	18.00 – 20.00	Halle Lussy, Châtel
Gym & Danse	Lundi	17.30 – 18.30	Halle Lussy, Châtel
Groupe Fit	Mercredi	20.00 – 22.00	Halle Lussy, Châtel

**Horaires et informations pour chaque groupe**

sur [www.fsgchatel.ch](http://www.fsgchatel.ch)

Case postale 57  
021 948 92 45



**TROPHÉE**  
DES ENTREPRISES

## Trophée des entreprises 2016

Pour la 5<sup>ème</sup> édition, l'association « Les Amis du Trophée » a le grand plaisir d'organiser le Trophée des Entreprises aux Paccots, le 10 septembre 2016.

Le but est de créer des liens entre les collaborateurs des entreprises dans un domaine autre que le professionnel, dans un esprit convivial et sportif.

Ce trophée compte 3 disciplines : à savoir la course à pied, la course en VTT et la course d'orientation. Une équipe compte 3 personnes de la même entreprise et les disciplines se courent à deux. Il y a le choix entre le parcours long ou le court.

Cette journée sera animée et une restauration chaude et des boissons seront proposées. Les spectateurs sont invités à venir soutenir les concurrents de la région et d'ailleurs. L'association « Les Amis du trophée » recherche également des bénévoles.

Le Trophée des entreprises, c'est tout d'abord un événement qui favorise l'esprit d'équipe, la convivialité, l'activité physique et la santé.

Des informations complémentaires figurent sur le site : [www.tropheeentreprises.ch](http://www.tropheeentreprises.ch).



Enfants nés en **2010** et plus âgés

**Entraînement :**

Le mercredi de 18h00 à 19h30, au stade du Lussy de Châtel-St-Denis

**Plus d'informations :**

Nathalie Berthoud 077 435 18 19 ou  
Marc Rayroud, Président, 076 381 13 98

**Tu aimes courir, sauter et lancer ?**

**Te retrouver dans un groupe avec les copains tout en pratiquant un sport individuel, simplement pour le plaisir ou pour la compétition ?**

**Alors viens essayer...**

***'Athlétisme !***



**Le Groupe Scout Veveyse** est né en 2002 après la fusion du groupe d'Attalens et de Châtel-St-Denis. Il compte actuellement plus d'une centaine de membres, âgés entre 6 et 24 ans, et leur offre une grande panoplie d'activités adaptées à leur âge, comme des camps en pleine air, des activités sportives ou des rencontres avec d'autres groupes scouts.

Le jeune scout apprend à vivre en communauté et à découvrir le monde dans lequel il vit. Il est actif dans des manifestations et participe à la mise en place de projets de grande envergure. Le jeune est encadré par des responsables ayant reçu une formation Jeunesse et Sport.

Nos lieux de rencontre se trouvent à Châtel-St-Denis pour les lutins/louvetoux (7-11 ans) et à Attalens pour les éclaireurs/éclaireuses (11-16 ans).

Suite à notre fabuleuse aventure que nous avons eue l'occasion de vivre en Suède au cours de l'été 2015, le groupe est en train de mettre sur pied un nouveau projet à long terme pour récolter des fonds et pouvoir effectuer un nouveau camp à l'étranger à l'horizon 2019 !

Si votre enfant est intéressé à rejoindre le mouvement, ou simplement à venir voir une réunion, vous pouvez nous contacter au 079 521 28 39 ou aller jeter un œil à notre site internet <http://www.scoutsveveyse.ch/>.

**La section Jeunesse du CAS Dent-de-Lys** organise un camp d'escalade pour les jeunes de 10 à 22 ans, niveaux initiation et avancé

**du lundi 17 au samedi 22 octobre 2016  
dans le Midi de la France**

Encadrement par le guide de la section : M. Edgard Oberson

Renseignements : Edgar Oberson, [edo.guide@sunrise.ch](mailto:edo.guide@sunrise.ch), 079/242 97 60  
Marie-Pierre Matthey [mpmatthey@hotmail.com](mailto:mpmatthey@hotmail.com), 079 364 60 42





**Le Club des lutteurs de la Veveyse** organise sur les terres châtelaises la 92<sup>ème</sup> fête cantonale des actifs. Elle aura lieu le dimanche 26 juin 2016, sur le site du Lussy. Année de la fête fédérale, cette fête cantonale sera importante pour les lutteurs puisqu'elle comptera dans la sélection pour Estavayer2016. Plus de 120 lutteurs seront donc présents et les passes de lutte promettent d'être belles ! Nous vous attendons nombreux, fidèles adeptes de la lutte suisse ou nouveaux curieux, sur notre place de fête.

Les festivités débiteront le vendredi 24 juin déjà par un repas de soutien sur le thème « Country Grill ». Durant toute la soirée : animations, musique et danses country. Il reste encore des places, n'hésitez pas à vous inscrire !

Plus d'informations sur le site Internet de la fête : [www.fete-cantonale-chatel-2016.ch](http://www.fete-cantonale-chatel-2016.ch)



### Grande fête sur le site du Lussy!

Début des Lutttes à 8h30  
Avec l'Echo des Vanils - Cors des Alpes  
& Lanceurs de drapeaux  
Restauration chaude toute la journée

**Vendredi 24 juin 2016**  
19h à la halle triple de Châtel-St-Denis

## SOIREE COUNTRY GRILL

*Menu*

- Chevauchée de mini saucisses au grill
- Pavé du Cowboy
- Les Filles du Saloon dans leurs belles robes
- Enclos de légumes
- Les Couennes de l'Ouest
- Nuage de fumée dans la Douce Vallée

*Animation*

Avec le Groupe **Las Vegas Country Band**  
Démonstration-initiation de danse country par Dreamcatcher  
Section La Tour-de-Peilz

*Prix*

Fr. 65.-/ pers. et Fr. 50.- pour les enfants de moins de 12 ans

*Réservations et renseignements*

Boissons R. Pilloud Sarl | Rte de la Rougève 46 | 1623 Semsales  
026 918 56 61 | 079 706 13 90 | pilloud.s@hotmail.com



## ACTIVITES POUR LA POPULATION

### Calendrier scolaire

Fin de l'année scolaire	Vendredi 8 juillet 2016
Rentrée 2016-2017	Jeudi 25 août 2016
Relâches d'automne	Lundi 17 au vendredi 28 octobre 2016
Toussaint	Mardi 1 <sup>er</sup> novembre 2016
Immaculée conception	Jeudi 8 décembre 2016
Noël	Lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier 2017
Carnaval	Lundi 27 février au vendredi 3 mars 2017
Pâques	Lundi 10 au vendredi 21 avril 2017
1 <sup>er</sup> mai	Lundi 1 <sup>er</sup> mai 2017

**Repas de midi :**  
Accueil extrascolaire, sur inscription uniquement.

### Sociétés locales culturelles

<b>Bussardmusicacademy</b> : cours de musique, éveil musical, M. Claude Bussard	079 541 00 41
<b>Châtel English, ateliers/cours d'anglais pour adultes/enfants</b> : Mme Christine Kojic	077 466 63 50
<b>Chorale de Châtel-St-Denis</b> : Mme Anne-Marie Pilloud	021 948 01 80
<b>Confrérie des Verres Solidaires</b> : Case postale 186, 1618 Châtel-St-Denis	079 368 69 25
<b>Conservatoire de Fribourg, cours de musique</b> : instruction musicale et instrumentale	026 305 99 40
<b>Eagle's Variety Big Band</b> : M. Dominique Romanens, romanens.dominique@bluewin.ch	
<b>Ecole d'Arts, de Dessin et de Peinture L'ATELIER INDIGO</b> : Mme Sandra Leitao Kupferschmid	078 712 83 86
<b>Ecole de musique de la Fanfare de Châtel-St-Denis</b> : M. Adrian Jaquet	
<b>Fanfare de Châtel-St-Denis</b> : M. Charles Ducrot, 1618 Châtel-St-Denis	079 212 07 25
<b>Guggen, La Baveuse</b> : M. Samuel Liniger	076 586 56 84
<b>Jeunesse de Châtel-St-Denis</b> : M. Romain Lambert	079 738 26 38
<b>Les Ecoles Musique Club</b> : cours de musique, éveil musical, M. Laurent Michaud	026 912 09 19
<b>Lè Takounè</b> : amicale des patoisants de la Veveyse, Mme Rosemarie Dévaud	021 948 87 47
<b>Maîtrise et Prémaîtrise</b> : Mme Emilie Colliard, 1618 Châtel-St-Denis	079 298 15 20
<b>Viva Langues, cours</b> : Mme Virginia Maestri, 1618 Châtel-St-Denis, <a href="http://www.viva-langues.ch">www.viva-langues.ch</a>	078 854 61 27

### Sociétés locales sportives

<b>Aquabike, cours</b> : Mme Sybille Rubattel, piscine de Châtel-St-Denis	079 471 84 20
<b>AthleticaVeveyse, Club d'athlétisme</b> : Mme Nathalie Berthoud	077 435 18 19
<b>Babette DANSE's</b> : danses modernes et rétros, en cours privés uniquement	079 789 16 48
<b>Boxing Club</b> : M. François Gilliand, Rte de Champ Thomas 71	079 483 63 64
<b>C.A.S. Dent-de-Lys, Section Jeunesse</b> : Mme Marie-Pierre Matthey, mpmatthey@hotmail.com	079 364 60 42
& M. David Pilloud, Rte des Paccots 159, 1619 Les Paccots	079 232 02 63
<b>Club des lutteurs de la Veveyse</b> : M. Quentin Mosimann, CP 327, 1618 Châtel-St-Denis	079 484 60 78
<b>Club Eagle's Team, Taekwondo</b> : M. Americo Brito, 1618 Châtel-St-Denis	079 343 33 99
<b>Cyclomaniacs Veveyse, cyclisme</b> : M. Christophe Pantet	021 948 06 27
<b>Dance2Bfit, cours d'aérobic</b> : Mme Lucie Favre	079 783 08 61
<b>Ecole de danse</b> : Mme Suzanne St-Cyr, Institut St-François de Sales	021 948 80 40
<b>Ecole de Kravmaga Châtel-St-Denis</b> : M. José Orellana, 1800 Vevey	078 794 07 67
<b>Football-club</b> : M. Jean-François Pachoud	079 416 21 86
<b>FSG La Persévérance, gymnastique</b> : Mme Brigitte Desbiolles, Rte des Misets 47	021 948 92 45
<b>Groupe folklorique</b> : Lè Dzintilyè, Mme Eliane Audergon	076 573 56 57
<b>Hockey Club</b> : M. Alain Favre, CP 212, 1618 Châtel-St-Denis	079 734 59 79
<b>Judo Club</b> : Mme Fanny Grandchamp, Le Bourg 126	021 948 06 54
<b>Moto Club</b> : M. Nicolas Liaudat, 1618 Châtel-St-Denis	076 380 41 39
<b>Ski Club</b> : M. Patrick Vauthey, 1618 Châtel-St-Denis	021 948 84 85
<b>Société des carabiniers, tir 300 m</b> : 1618 Châtel-St-Denis	
Responsable des jeunes David Feusi, <a href="mailto:dedezzzzz@hotmail.com">dedezzzzz@hotmail.com</a>	079 514 03 35
<b>Tennis Club</b> : M. Laurent Vilain, 1619 Les Paccots	021 948 62 44
<b>Tir à air comprimé et petit calibre</b> : M. Laurent Gabriel, 1617 Remaufens	021 948 03 68
<b>Volley-ball Club</b> : M. Bastien Mossier, 1617 Remaufens, <a href="mailto:comite@vbc-chatel.ch">comite@vbc-chatel.ch</a>	
<b>Zumba fitness, cours</b> : Mme Cindy Vuichard, instructeur	079 912 18 69



## ACTIVITES POUR LA POPULATION - suite

### Divers

<b>Aïkido, cours d'art martial japonais</b> : Eric et Anne-Laure Besson, Les Paccots	079 201 97 13 & 079 723 63 16
<b>Atelier ART'CREA</b> : Mme Céline Perroud, thérapeute, <a href="http://www.art-crea.ch">www.art-crea.ch</a>	079 430 09 10
<b>Ateliers « Parler pour que les enfants écoutent »</b> : Mme Corinne Romanens Menoud	079 761 44 25
<b>Atelier Transparence</b> : Mmes Véronique Sparti-Eggs & Nadia Bagnoud	079 281 38 78 & 079 656 67 72
<b>Cabinet de naturopathe-kinésologue</b> : Mme Marianne Barnavol	021 691 39 91
<b>Casa Yoga, nouvelle approche du yoga</b> : Mme Bouchra Fracheboud	021 948 62 56 & 079 673 01 56
<b>Cours d'appui en anglais et français</b> : Mme Valentine Yerly, valentine.yerly@hotmail.com	079 538 63 76
<b>Ecole de formation aux élixirs floraux</b> : Mme Isabelle Seghin, Châtel, <a href="http://www.ecoleelixirsfloraux.blogspot.com">www.ecoleelixirsfloraux.blogspot.com</a>	
<b>Ecole du dos &amp; du mouvement (enfant, adulte &amp; senior)</b> : Jeanie Monnard	079 754 46 18 & 021 948 61 43
<b>Elevage de chats de Sibérie</b> : Mme Catherine Bissegger, <a href="http://www.nikopol.ch">www.nikopol.ch</a>	078 724 88 12
<b>Ergo Châtel</b> : Mme Catherine Falconnier, ergothérapeute	078 800 72 58
<b>Pilates Harmony</b> : cours de pilates, 1618 Châtel-St-Denis	078 614 43 33 & 021 947 40 92
<b>Tai Ji</b> : Mme Fanny Wang, cours en petits groupes les mardis et vendredis	078 722 18 82
<b>Yoga – Centre Avigal</b> (prénatal, tous niveaux) : Mme Dana Ruch, <a href="http://www.avigalyoga.ch">www.avigalyoga.ch</a>	021 922 52 60
<b>Yoga « Espace heureux »</b> : Mme Patricia Mazou, Les Paccots, <a href="http://www.yoga-espaceheureux.ch">www.yoga-espaceheureux.ch</a>	079 627 97 21

# MEMENTO

## **Administration communale :**

Horaires : du lundi au vendredi 08h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00 (18h00 le jeudi) – <b>vendredi après-midi fermé</b>		
Secrétariat - Contrôle des habitants	Fax 021 948 22 15	021 948 22 11
Service des finances - Impôts		021 948 22 12
Agence AVS : Vasta Chantal		021 948 22 18
Service technique : ouvert le lundi, mardi et jeudi (horaires administration)		021 948 22 13
Service social : permanence lundi et jeudi, de 08h30 à 11h30		021 948 22 16
Police communale : MM. Dominique Maillard et Pierre-Alain Thürler		021 948 22 17
Service des bâtiments : Vienne Bertrand et Colliard Jacky		021 948 22 07
Administration des écoles : Veri Florence, tous les matins (horaires administration)		021 948 22 09
Accueil extrascolaire, repas : Allaman Stéphanie, mercredi matin et jeudi		021 948 22 11

## **Santé :**

Ambulance du Sud fribourgeois		144
Centre médical de la Veveyse, Châtel-St-Denis		021 948 28 28
Hôpital fribourgeois, site de Riaz		026 919 91 11
RSSV : aide et soins à domicile & puériculture, <a href="http://www.rssv.ch">www.rssv.ch</a>		021 948 61 61
Service de garde médicale pour la Veveyse		026 350 11 40
Fondation La Belle Etoile :	direction et atelier / foyer	021 948 30 40 / 50
Fédération suisse des sages-femmes, section Fribourg : <a href="http://www.sage-femme-fribourg.ch">www.sage-femme-fribourg.ch</a>		

## **Services sociaux :**

Service d'entraide : Mme Françoise Diserens, Rte de Bulle 70		077 423 48 99
Repas chauds à domicile : Mme Véronique Vienne, Ch. de Champ Bally 19		077 449 05 49
Passepartout Veveyse (service de déplacements) : réservation		021 948 11 00
Association Vivre avec la mort (Pro Senectute) : du lundi au vendredi, de 08h00 à 19h00		026 424 00 80
Pro Infirmis Veveyse : Rte des Arsenaux 9, CP 98, 1700 Fribourg		026 347 40 00
Consultation conjugale : Rue de Romont 29-31, Fribourg sur rendez-vous, lun-ven 14h00-17h00		026 322 54 77
Association d'accueil familial de jour de la Veveyse : Ch. du Clos 3, 1616 Attalens		021 947 57 75
Cartons du Cœur : Granges-Veveyse		021 947 43 23
SOS Futures Mamans		0844 222 333

## **Magasins de deuxième main :**

Croix-Rouge : Boutique Zig-Zag seconde main : Rte de la Coula 51, Châtel-St-Denis		021 948 98 80
Coup d'Pouce : Boutique seconde main : Rte de Vevey 28, 1618 Châtel-St-Denis		021 948 02 30

## **Aînés :**

Maison Saint-Joseph : maison de retraite médicalisée (longs/courts séjours), Ch. de la Racca 15		021 948 11 22
Agence AVS : Mme Chantal Vasta, Administration communale		021 948 22 18
Pro Senectute Veveyse : Mme Marion Bapst		026 347 12 40
Gymnastique du 3 <sup>ème</sup> âge : Mme Mireille Gigandet, Impasse de Souvy 14, 1617 Remaufens		021 948 03 79

## **Juniors :**

Pro Juventute Veveyse (secrétariat) : Mme Valérie Genoud, Rte de Fruence 73, Châtel-St-Denis		021 948 01 33
Pro Juventute Veveyse, Babysitting : Mme Béatrice Stuby, Semsales, <a href="mailto:bstuby@bluewin.ch">bstuby@bluewin.ch</a> ou		077 400 73 67
Crèche : « Les Pitchounes », Route de Vevey 115, Châtel-St-Denis		021 948 79 00
Service puériculture, RSSV : Châtel-St-Denis, <a href="http://www.sante-veveyse.ch">www.sante-veveyse.ch</a> , consultation gratuite sans rdv : mardi matin, jeudi tout le jour et par tél. mardi, jeudi et vendredi de 08h à 09h		021 948 61 61 079 753 52 23
Ecole maternelle : « Les Gazouillis », Route de l'Eglise 71, Châtel-St-Denis		021 948 91 30
Ludothèque : « La Trottinette », Ch. de l'Eglise 12, 1 <sup>er</sup> mercredi du mois et le vendredi 16h à 18h		021 948 92 06
Atelier jeunesse de la Veveyse : Place d'Armes 5, Châtel-St-Denis		079 409 87 57

## **Divers :**

Préfecture de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 128, Châtel-St-Denis		026 305 94 10
Justice de paix de la Veveyse : Ch. du Château 11, Case postale 197, 1618 Châtel-St-Denis		026 305 86 80
Office du Tourisme : location chalets, appartements, renseignements		021 948 84 56
Paroisse catholique : Ch. de l'Eglise 21, Châtel-St-Denis, <a href="mailto:secretariat@upstdenis.ch">secretariat@upstdenis.ch</a>		021 948 73 23
Paroisse protestante : Le Gottau 9, Châtel-St-Denis, <a href="mailto:secretariat@protestant-laveveyse.ch">secretariat@protestant-laveveyse.ch</a>		021 948 78 24
Etat civil du canton de Fribourg : <a href="mailto:office@etatcivil@fr.ch">office@etatcivil@fr.ch</a>		026 305 14 17
Garde-faune : M. José Genoud		079 397 96 87
Gendarmerie : Ch. du Château 11, Châtel-St-Denis		026 305 94 30
Bibliothèque publique de la Veveyse : Ch. des Crêts 9 (COV)		021 948 64 14
Nids de guêpes et abeilles : M. Olivier Chessex, 1618 Châtel-St-Denis		079 730 50 24
	M. Sébastien Maillard, 1623 Semsales	079 694 97 02